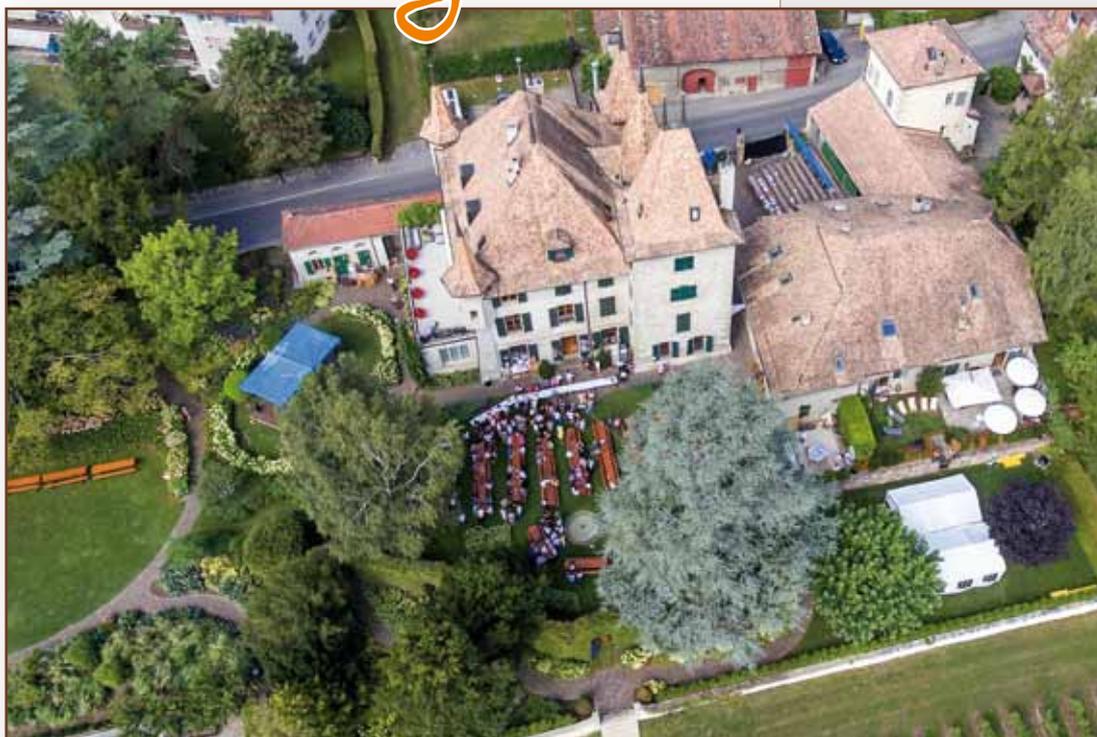




Novembre 2017

Numéro 37

Mon village en couleurs



Bulletin d'information de la
Commune d'Echandens

Echandens

Couleur Muni 2

Le billet de la Syndique
La Municipalité
Le Conseil communal
Le billet du Président du Conseil
La sortie du Conseil

Couleur public 8

Les services de la Commune
Divers
Nos forêts
Zone 30
Mobilité
Transports publics
Les Fêtes au Château
Inauguration

Table des matières

Couleur infos 22

Couleur mêmes 24

Promotions / Enclassement
Pédibus
La Ludothèque Toujou
Unité d'Accueil pour Ecoliers
La Bibliothèque l'Orangerie
Jardin d'enfants

Couleur village 32

Groupement des Aînés
Les Fenêtres de l'Avent
La Jeunesse
Les Dames de coeur
Nouvelles de la Paroisse
L'Abbaye des agriculteurs
Autour de l'Orgue
GRAC

Couleur sport 42

Volley Wellness féminin
Société de Tir
FC Echandens
Tennis-club
Société de gymnastique

Couleur Marché 49

Marché de Noël
EMS La Chocolatière
Cabinet médical du Saughey

Couleur d'ici 52

Gazelles de A à Z
Les pompiers pour s'intégrer
Discofox
Champion de Suisse
Les 100 ans de Mme Lila Gonin
Nos nonagénaires

Bulletin d'information annuel

Distribution gratuite à tous les ménages de la Commune et sur demande

Tél. 021 701 15 25
Fax 021 701 09 13
<http://www.echandens.ch>
greffe@echandens.ch

Impressum

Responsables d'édition:
Irène Caron,
Commune d'Echandens

Photographies:
JSPOM (p.47)
Irène Caron
Georges Caron
Olivier Ghibellini
KUDOS (page de garde)

Réalisation graphique:
Catherine Zalts - Dafflon
www.imag-in.ch

Impression:
Imprimerie Carrara, Morges

Tirage:
1'800 exemplaires

Imprimé sur papier 100% recyclé

*Chères Habitantes,
chers habitants
d'Echandens,*

L'édition de l'année passée de notre Bulletin d'information avait déjà fait l'impasse sur l'édito faute de volontaires... Cette édition sera moins étoffée dans certaines pages, notamment dans le chapitre «Couleur public», pour les mêmes raisons. En effet, force est de constater que mon appel aux «fines plumes» (je suis sûre qu'il y en a plein, autant que nous avons de «fines gâchettes») afin de constituer un comité rédactionnel est resté vain.

La Municipalité va donc devoir plancher sur la question de maintenir ou non ce journal, ou s'il ne serait pas préférable de le réduire à quelques pages avec une publication plusieurs fois l'an, comme certaines de nos communes voisines. Sans oublier que le site internet de la Commune représente déjà une source d'information importante et collant peut-être mieux à la réalité du moment.

Quant à mon billet, ceux qui ont lu celui de la dernière édition auront pu se rendre compte du nombre de chantiers en cours, terminés ou débutés durant l'année 2016. Cette année-ci ressemble beaucoup à la précédente. En effet, les travaux sont toujours aussi visibles sur le territoire de la Commune, à croire que rien n'est jamais terminé. Et pourtant ! Si on reprend mon précédent descriptif des travaux menés sur Echandens, on peut très vite mesurer l'état d'avancement de ceux-ci.

Dans l'ordre, il s'agit tout d'abord du giratoire du Brizet, maintenant terminé, et qui facilite grandement la vie de nos habitants quittant le village par cet axe. A ce sujet, notons qu'il est toujours prévu un deuxième giratoire au carrefour Route d'Ecublens - Chemin des Jordils - Route de la Chocolatière, dont la construction devrait démar-

rer en 2018. Cet aménagement est d'autant plus pertinent que l'entreprise Masson SA est maintenant implantée et opérationnelle sur la dernière parcelle de ce secteur, dont la densification amène de nouvelles problématiques en termes de circulation et de places de stationnement.

Les abribus rythmant les deux lignes de bus qui traversent le village sont maintenant en place et rendent l'attente des usagers plus confortable, en particulier à proximité des logements pour étudiants, sur la Route d'Ecublens, où il a même fallu prévoir de dédoubler ces abris.

Les travaux de création d'une zone 30 km/heure sur la Rue du Château au centre du village arrivent également à terme. La Municipalité a déjà entrepris des contrôles des vitesses et du fonctionnement de ce tronçon; elle poursuivra dans cette voie et interviendra ponctuellement en cas de non-respect des normes en vigueur pour les zones 30 km/heure.

Toujours au chapitre des routes, il n'aura échappé à personne qu'un gros chantier a débuté cet automne sur la Route de la Gare. Il a pour objectif de remplacer les conduites d'eau et de gaz, avant de procéder à la pose d'un revêtement bitumineux «phono-absorbant», c'est-à-dire propre à diminuer les nuisances sonores causées par les nombreux véhicules empruntant cet axe principal de traversée de notre Commune. Ces travaux devraient être terminés avant la fin de l'année, et le revêtement définitif posé en 2018.

Plus problématique est le tronçon reliant le Chemin des Jordils au Chemin des Utins. Suite aux travaux de creuse sur le chantier de la parcelle 208, au nord du bâtiment de la Voirie, un affaissement du Chemin des Jordils a été constaté et des fissures se sont formées sur la chaussée, nous obligeant à boucler ce secteur pour une durée

indéterminée. Sauf nouvelle dégradation de la chaussée, l'accès aux piétons y est à nouveau autorisé.

Vous aurez également remarqué des chantiers d'extension de l'éclairage public, en particulier aux Chemins de la Dent d'Oche et des Mémises, à la Rue de la Riaz, et le chemin reliant le Muveran à la place du Saugey.

Le centre du village n'est pas seulement touché au niveau des axes routiers. Des travaux ont eu lieu au bâtiment du Saugey, qui ont mené à l'agrandissement du cabinet médical, et, par la même occasion, à l'amélioration thermique des deux appartements situés au dernier étage de l'immeuble; ceux-ci disposent maintenant d'une terrasse côté est.

Tout près de là, un autre immeuble va subir dès janvier 2018 d'importantes transformations. Il s'agit de notre Auberge communale, qui verra ses locaux de service complètement transformés et agrandis sur l'arrière du bâtiment. Des améliorations sont également prévues à l'intérieur, dans la salle du restaurant et au niveau de l'accès handicapés aux toilettes depuis le café.

En parallèle à ce qui est visible sur le terrain, la Municipalité planche également sur d'autres dossiers d'importance. Ainsi, un agrandissement des bureaux de l'administration communale est prévu suite au départ à la retraite de notre concierge, M. Michel Genin, à fin janvier 2018, dans l'appartement de fonction ainsi libéré. Mais, bien entendu, le plus gros projet entre les mains de l'Exécutif est sans conteste celui de la salle villageoise qui sera juxtaposée aux actuels locaux de la Voirie aux Utins. Une demande de crédit de construction sera soumise au Conseil communal le 4 décembre 2017, et nous espérons vivement obtenir le feu vert pour débuter les travaux durant les premiers mois de 2018.

On le voit, la charge de travail des autorités communales augmente d'année en année, qu'elle soit liée à l'augmentation de population ou non. Malgré une perte d'autonomie face aux exigences imposées par le Canton, la satisfaction de voir les projets se réaliser est immense, et nous motive à poursuivre notre tâche. Plus grande encore est la satisfaction de voir, en particulier lors d'événements comme les Fêtes au Château, à quel point les bénévoles, de nos sociétés locales ou hors de celles-ci, s'investissent pour faire vivre ce village. Nous en avons eu un joli aperçu dans les nouvelles activités proposées durant ces Fêtes, en particulier avec la course des enfants, ou cette délicieuse paella à l'issue de la réception des nouveaux habitants. La population a répondu présente, une fois de plus, et n'a pas boudé son plaisir. C'est cela, et pas seulement de nouvelles infrastructures, qui contribue à la qualité de vie de notre village. Soyez-en tous chaleureusement remerciés.

Avec mes meilleurs vœux pour de très belles Fêtes de fin d'année, et au plaisir de vous rencontrer dans cette Commune où il fait bon vivre.

Irène Caron



Mme Irène Caron

Syndique
(remplaçant: Vice-syndic)

Administration générale
Finances
Affaires culturelles
Affaires religieuses

M. Eric Maillefer

Vice-syndic
(remplaçant: Jerome de Benedictis)

Domaines (parcs et cimetière)
Vignes - Forêts
Refuge
Voirie
Déchets
Sports (sociétés locales)

Municipalité

M. Jean-Marc Landolt

Municipal
(remplaçante: Katharina Zurn)

Urbanisme
Police des constructions
Salubrité
Service du feu (SDIS)
Transports publics

M. Jerome de Benedictis

Municipal
(remplaçant: Eric Maillefer)

Routes
Signalisation
Eclairage public
Police
Services industriels
Evacuation et épuration des eaux

Mme Katharina Zurn

Municipale
(remplaçant: Jean-Marc Landolt)

Bâtiments
Ecoles
Affaires sociales et humanitaires
Protection civile
Affaires militaires

Le billet du Président du Conseil communal

Mesdames et Messieurs
Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Chers habitants
d'Echandens

En ce début de deuxième année de législature, c'est avec plaisir et honneur que je m'adresse à vous pour la dernière fois au nom du Conseil communal.

Le conseil communal, fort de 60 membres, n'a subi aucune démission ces 17 derniers mois, ce qui est très rare, et démontre beaucoup de sérieux et d'engagement de la part de ses membres au service de la collectivité.

En effet, l'engagement politique, à n'importe quel niveau que ce soit, exige des compétences, du courage pour exprimer ses convictions en public, de l'humilité et de la disponibilité.

La séance hebdomadaire de la Municipalité a lieu tous les lundis à 17h30



De gauche à droite : M. Jerome de Benedictis, Mme Irène Caron, M. Jean-Marc Landolt, Mme Katharina Zurn, M. Eric Maillefer

Conseil communal

Andrey Muriel
 Bachmann Hans
 Baconnier Sébastien
 Bohner Etienne
 Bolomey Dominique
 Borboën Youri
 Bridy Edy
 Bridy Jean-Marc
 Brkic Tomislav
 Bucher Claude
 Christen Markus
 Comtesse Rieben Claire-Lise
 Descoedres Fabien
 Dietler Giovanni
 Diétrich Daniel
 Diserens Paul
 Diserens Philippe
 Dutruit Xavier
 Etter Pierre
 Fiol Francisco
 Gandillon Jonathan
 Gandillon Philippe
 Garcia Antonio
 Gerber Antoine
 Gilliéron Amélie
 Gisling Natalie
 Gyger Yann
 Horisberger Céline
 Katz Isabelle
 Lambelet Thierry
 Laydu Doris
 Maillefer Fabien
 Maillefer Loïc
 Maillefer Thérèse
 Martin Alex
 Martin Jean-François
 Martin Luc
 Monod Daniel
 Morel Philip
 Muff Jean-Nicolas
 Muller Christian
 Pache Céline
 Pache Samy
 Pache Thierry
 Paganuzzi Catherine
 Pellegrinelli Michel
 Perrinjaquet Jacques
 Piras Davide
 Ponsar Valéry
 Richard Charles
 Rodriguez Ramiro
 Ruiz Francisco
 Spengler Jacques
 Steiner Stéphane
 Tavel Dominique
 Vittoz Luc
 Vogel François
 Zünd Christian
 Zurn Delphine
 Zurn Patrick

Cette année votre conseil s'est réuni plusieurs fois pour accorder des crédits divers destinés à de nouveaux investissements, à l'entretien ou la rénovation des bâtiments communaux dont l'auberge, lieu de rencontre et de convivialité qui va subir un sérieux rafraîchissement.

La commission de gestion et des finances a contrôlé et donné décharge à la municipalité de sa bonne gestion des affaires courantes et de la tenue des comptes, qui démontrent par ailleurs une très bonne santé patrimoniale.

Le bureau du conseil communal se compose comme suit pour 2017 à mi-2018:

Président

Dominique Tavel

1er Vice-Président

Daniel Diétrich

2ème Vice-Président

Jean-Nicolas Muff

Scrutateurs

Fabien Descoedres

Jean-François Martin

Scrutateurs-suppléants

Catherine Paganuzzi

Claude Bucher

Secrétaire

Thérèse Maillefer

Hormis l'organisation et la direction des délibérations du conseil, le bureau du conseil a également pour tâche d'assumer le dépouillement des scrutins lors des votations et des élections diverses. Vous conviendrez que ce n'est pas les occasions de s'exprimer qui manquent dans notre beau pays.

La position géographique dans laquelle notre commune se situe est soumise à de forts développements. Les défis qui nous attendent sont nombreux et ce dans de multiples domaines. Nous devons être à même de suivre le mouvement et de nous y adapter en développant notamment nos infrastructures locales.

C'est précisément pour remplacer notre vieille grande salle du milieu du village que notre assemblée législative est amenée à se prononcer au mois de décembre prochain sur l'octroi d'un important crédit de construction.

En effet, c'est la 3ème fois qu'un préavis nous est soumis pour doter notre village d'un nouveau lieu de rencontre et de fêtes chères à notre population. Il est à noter que ce crédit servirait également à la rénovation complète du bâtiment des Utins.

En tant que citoyens n'hésitez pas à interpellier vos représentants élus pour leurs faire part de vos remarques et suggestions.

Comme d'habitude je profite de ces quelques lignes pour vous inviter à participer aux séances du Conseil communal, qui sont annoncées au pilier public ou sur le site internet de la commune avec l'ordre du jour.

Je me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer prochainement lors d'une dite séance ou à toute autre occasion.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, puisque l'année touche à sa fin, je vous adresse de chaleureux vœux d'avenir pour vous et vos proches, ainsi que celui de notre belle commune.

Dominique Tavel

Chaque début de législature, la tradition veut que la sortie annuelle du Conseil communal ait lieu sur le territoire de la Commune. C'est donc ce qui nous a été proposé ce 17 juin dernier par le bureau du Conseil, en charge de l'organisation de cet événement.

Le rendez-vous nous a été donné sur la place de l'église en début d'après-midi. De là, des groupes ont été formés pour se répartir chacun la visite de quatre entreprises qui ont bien voulu nous recevoir chez elles, afin de nous expliquer leur activité tout en nous offrant un rafraîchissement bienvenu par cette chaude journée.

Un des groupes a débuté sa visite au Chemin de Savoie 10 dans l'atelier du souffleur de verre, M. Claude Merkli, qui a fait la brillante démonstration de son art tout en répondant aux questions des participants fascinés par la création d'objets en verre aussi variés qu'originaux : boules de Noël, bougeoirs, récipients pour apéros, objets de décoration, etc...

Pendant ce temps, un autre groupe était initiés à la confection de macarons chez Cloé Macarons SA à la Route des Toches 3, au dernier étage du bâtiment où se trouve Otto's. Armé de 3 poches à douille contenant différents parfums, chacun a pu créer puis emporter ses réalisations dans une jolie boîte. Cette petite entreprise offre un large éventail de styles, de couleurs et de goûts, pour des commandes individualisées.

C'est dans la zone artisanale, à la Route de la Chocolatière 23, que le patron de la société J. Lüchinger SA a présenté ses produits : cheminées, fourneaux, poêles, grills, planchas de fabrication artisanale en acier inoxydable, ainsi que de l'électro-ménager et les accessoires accompagnant ces articles. Cette entreprise est équipée pour réaliser toutes pièces en acier inoxydable, entre autres, sur demande du client. Une dégustation

de petites grillades nous a mis en appétit pour la suite du parcours.

Juste au-dessus de Lüchinger mais sur l'autre côté du bâtiment de la Chocolatière 23, c'est Paul Diserens, patron avec son père Pierre de Metal-System, qui nous a fait visiter leur entreprise de construction métallique. Grand atelier spacieux et bien ordonné, local d'exposition pour des réalisations marquantes, et projection vidéo sur la création d'une oeuvre que tout le monde connaît bien: la structure développée et fabriquée par Metal-System pour orner la pastille du giratoire du Brizet, et qui met en valeur la turbine Pelton offerte par l'entreprise Goutte Récupération. Ce n'est pas la seule commande exécutée pour la Commune d'Echandens, puisque Metal-System était justement en train de finaliser la réalisation des chevalets qui serviront au Groupe d'Animation du Caveau et à d'autres sociétés locales pour annoncer leurs événements aux endroits stratégiques du village.

Les différents groupes se sont ensuite tous retrouvés chez M. et Mme Markus et Irène Christen, au Chemin du Dézaley 16, pour une dégustation de leurs crus et un apéritif convivial. Des pavillons ont été spécialement aménagés pour abriter les convives du soleil toujours très chaud par cette belle fin d'après-midi, et il a fait bon s'asseoir un moment après notre «tour» du village. L'occasion de découvrir cette entreprise familiale et ses excellents produits tout en partageant le verre de l'amitié.

Tout le monde s'est ensuite remis en marche (ou à vélo) pour rejoindre la terrasse de notre Auberge communale, où nous avons goûté à l'excellente cuisine de M. Olivier Gandillon. Ambiance estivale et festive, rires et partages, une belle fa-

çon de finir en beauté cette sympathique sortie du Conseil.

Encore un tout grand merci au bureau du Conseil pour cette parfaite organisation, et aux entreprises qui nous ont consacré du temps et fait découvrir la variété et la richesse de notre tissu économique. N'hésitez pas à faire appel à leurs services, ainsi qu'aux nombreuses autres entreprises situées sur notre territoire !

Irène Caron





Le bureau communal est ouvert du lundi au vendredi, de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h30.
Tél. 021 701 15 25
Fax 021 701 09 13
www.echandens.ch

Secrétariat

M. Laurent Ceppi

Greffe municipal, responsable de l'organisation du bureau communal et du secrétariat

021 701 30 56
greffe@echandens.ch

Mme Caroline Paratore

Collaboratrice



Finances

Mme Martine Comte

Responsable de la bourse communale, finances et impôts

021 701 11 14
bourse@echandens.ch

Mme Delphine Catillaz

Collaboratrice



Contrôle des habitants

Mme Anne-Marie Ionescu

Responsable du contrôle des habitants, cartes d'identité

Ouvert de 8h à 11h et de 14h à 16h30

Sur rendez-vous uniquement, il est possible d'être reçu en dehors des heures susmentionnées, de 7h à 12h et de 13h30 à 17h30.

021 701 06 38
ch@echandens.ch

Mme Natacha Chevalley

Collaboratrice



Police municipale

M. Yvan Steinmann

Agent de sécurité publique

021 701 11 13
police@echandens.ch



Voirie

M. Manuel de Freitas

Chef de voirie

Mme Elodie Ferreira Vieira

M. Ahmet Hoxha

M. Aurélien Cicognani

M. Jonathan Berseth

(dès le 01.01.2018)



M. Aurélien Cicognani, Mlle Elodie Ferreira Vieira, MM. Ahmet Hoxha, Luis Nunes da Silva (avant son transfert à la Conciergerie) et Manuel de Freitas

Conciergerie

M. Luis Nunes Da Silva

Responsable conciergerie

Mme Jacinta Teixeira Ribeiro

Mme Margrit Widmer

Refuge et partiel Saughey



Mme Ginette Spadaccini

Partiel Temple



Frontaliers

Prise d'activité à Echandens

Lorsque vous arrivez dans notre Commune dans le but de travailler tout en habitant à l'étranger, vous êtes prié de vous présenter à nos guichets pour votre inscription et ce même si vous détenez déjà un permis frontalier.

L'adresse de l'employeur mentionnée sur votre permis doit être modifiée.

Souvent, les démarches pour l'obtention du permis se font directement entre l'employeur et le Service de la population de Lausanne, mais le permis frontalier (G) est envoyé à notre Office à Echandens.

Dès réception de la demande de titre de séjour ou à la réception de votre permis, nous vous contacterons via votre employeur pour que vous vous présentiez personnellement pour vous inscrire, finaliser la demande de permis ou pour retirer votre permis à notre guichet.

Fin de mission à Echandens : Annonce de départ

Lorsque vous terminez votre mission à Echandens, vous êtes prié de vous présenter personnellement à nos guichets pour annoncer votre fin de mission.

Annonce de l'employeur

Nous vous prions de nous annoncer les arrivées et départs de vos employés frontaliers, soit par écrit soit en passant à l'administration avec votre employé.

Bien trop souvent nous sommes avertis des départs, lors du renouvellement du permis frontalier, plusieurs mois, voire plusieurs années après le départ de la personne.

Population

La population d'Echandens a augmenté du 31.12.2015 au 31.12.2016 de 2'631 à 2'731 habitants, soit:

	Hommes	Femmes	Total
31.12.2015	1'314	1'317	2'631
31.12.2016	1'387	1'344	2'731
Différence	+73	+27	+100

Composition de la population:

Notre commune compte 1'908 Suisses établis et 823 étrangers. On y rencontre 366 enfants de moins de 16 ans. La moyenne d'âge est de 39.77 ans.

Evolution de la population:

1900	•	411 habitants
1950	•	477 habitants
1960	•	593 habitants
1970	•	1080 habitants
1980	•	1982 habitants
1990	•	1963 habitants
2000	•	2062 habitants
2009	•	2137 habitants
2010	•	2191 habitants
2011	•	2224 habitants
2012	•	2214 habitants
2013	•	2235 habitants
2014	•	2405 habitants
2015	•	2631 habitants
2016	•	2731 habitants

Annonce incombant aux logeurs

Selon l'article 14 de la loi sur le Contrôle des habitants, celui qui loge des tiers contre rémunération est tenu d'annoncer immédiatement leurs arrivées et leurs départs.

Les hôtes hébergés gratuitement ne doivent faire l'objet d'une annonce que si leur séjour est supérieur à trois mois.

Beaucoup de personnes quittent Echandens sans nous l'annoncer et nous en sommes avertis qu'au moment où un nouveau locataire vient annoncer son arrivée. Sans l'aide des logeurs, il est parfois difficile de retrouver ces personnes.

L'annonce peut être faite par courrier, téléphone, e-mail ou en nous rendant une visite au bureau communal.

Avant de louer une pièce, assurez-vous auprès de l'administration communale que celle-ci est bien habitable.

Merci de votre collaboration

Contrôle des habitants

Outre la tenue des registres, des annonces d'arrivées, de départs, des mutations et des statistiques ont été établis en 2016, à savoir :

- 97 cartes d'identité
- 383 attestations d'établissement ou de séjour
- 598 permis pour étrangers
- 455 arrivées (24 naissances)*
- 388 départs (12 décès)*
- 25 annonces de chiens
- 926 dossiers ont été transmis

au SPOP (Service de la Population, Division Etrangers et Division Asile). Il y a 496 dossiers envoyés qui concernaient uniquement les étudiants FMEL.

* Sont compris dans ces chiffres des événements (arrivées et départs de Suisses en séjour, prises d'activité et arrêts d'activité frontalière, arrivées et départs d'Etrangers avec permis de courte durée) qui ne sont pas comptés dans le nombre d'habitants au 31.12.2016, soit 2'731.

Pour vous aider, le **Centre Social Régional Morges-Aubonne**, qui se trouve à la rue de Couvaloup 10 à Morges vous offre les prestations suivantes:

- Service social communal et intercommunal
- Service de la protection de la jeunesse
- Pro Infirmis
- Pro Senectute
- Gestion de l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants, y compris chez les AMF (accueillantes en milieu familial)
- Ligue vaudoise contre le cancer
- Consultation juridique gratuite
- Aide financière

Tél. 021 804 98 98

Le **Centre médico-social de la région morgienne**, rue Louis-de-Savoie 40 à Morges, vous offre lui les prestations suivantes:

- Information sur les ressources médico-sociales
- Soins d'hygiène et de confort
- Prévention, conseils, encadrement
- Aide au ménage - repas à domicile
- Sécutel - téléalarme
- Consultation conjugale

Tél. 021 811 11 11

Agence d'assurances sociales (AVS/AI)

Nous vous rappelons l'adresse de l'agence d'assurances sociales rattachée à notre commune:

Agence d'assurances sociales, route d'Yverdon 8, CP 9, 1028 Préverenges.

Tél. 021 801 73 74
Fax 021 801 76 42
agence.avs@preverenges.ch

Cette agence vous fournira tous les renseignements et prestations pour les questions sur l'AVS et l'AI, les prestations complémentaires et les subsides pour l'assurance maladie. Elle se situe en face de la boulangerie Deriaz, entrée sur la place du village.

Horaires:

lundi à vendredi, de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Pour garantir une parfaite discrétion et vous indiquer tous les documents requis à prendre avec vous, nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous. Vous avez aussi la possibilité d'obtenir un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens

Traditionnellement tous les 3 ans, la Municipalité invite les nouveaux habitants d'Echandens à participer à une réception pendant les Fêtes au Château. En 2017, celle-ci a eu lieu le samedi 19 août.

Les jeunes citoyennes et citoyens sont également reçus par la Municipalité tous les 3 ans. La dernière réception a eu lieu le 13 octobre 2016 à la Salle des Utins.

Bourse communale

Diverses informations

Facture – référence

Chaque facture émise par la Bourse communale a son propre numéro de référence. Il est à utiliser pour son paiement.

Attention! Ne pas oublier de le modifier lors de l'enregistrement d'ordres permanents.

Les paiements mal référencés restent attribués à la facture qui leur est liée et ne sont pas automatiquement redirigés sur la facture encore ouverte.

Acomptes communaux 2018:

- Facturation au nom des deux époux.
- Identiques aux chiffres facturés en 2017 ou aux demandes d'acomptes/de modifications d'acomptes transmises par les contribuables.
- Payables uniquement au moyen du bulletin de versement envoyé courant mars-avril 2018. Il n'est pas possible d'anticiper le paiement !
- Merci de privilégier les versements par e-banking/Postfinance. Le numéro de facture est identique et un seul bulletin sera envoyé. Ne pas oublier de le modifier !!!

- Possibilité d'obtenir 9 bulletins de versement, sur demande écrite.

Il est rappelé que les contribuables souhaitant une adresse d'envoi différente de leur domicile (une fiduciaire, par exemple) doivent en faire la demande écrite.

Attention! Une seule adresse de facturation est possible, ainsi toutes les factures (rappels, taxes, etc.) parviendront à l'adresse indiquée.

Pour plus d'informations, la bourse communale est à votre disposition.

Tél. 021 701 11 14
bourse@echandens.ch

Aux propriétaires

Transformer, Aménager Rénover

La Municipalité d'Echandens rappelle aux propriétaires fonciers qu'aucun travail de construction, de transformation ou de démolition, en surface ou en sous-sol, ne peut être exécuté avant d'avoir été approuvé par l'autorité compétente. Le règlement communal sur la police des constructions est disponible sur le site de la commune d'Echandens, à l'adresse suivante: www.echandens.ch – Onglet Règlement communal.

Pour les propriétaires qui désirent utiliser des pièces, en sous-sol ou dans les combles, pour de l'habitation, il y a lieu de veiller, entre autre, aux éléments suivants :

- Les coefficients d'occupation du sol et d'utilisation du sol sont-ils respectés, en application du Règlement communal sur la police des constructions ?
- Le volume de la pièce est-il suffisant ? (art. 25 du Règlement d'application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions RLATC).
- La hauteur des locaux est-elle suffisante ? (art. 27 du RLATC).
- L'éclairage et la ventilation des locaux sont-ils suffisants ? (art. 28 du RLATC)

De plus, depuis le 1er mars 2011, en cas de travaux de démolition ou de transformations portant sur des immeubles construits avant 1991, le requérant doit joindre à sa demande un diagnostic amiante, conformément à l'art. 103a de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC).

En cas de doute, merci de contacter le Greffe communal qui vous renseignera sur les démarches à entreprendre.

Info neige

Les interventions du service de la voirie durant l'hiver 2016-2017 n'ont pas été très importantes en raison d'un hiver doux et peu de chutes de neige. Depuis le mois de décembre 2016, il a été procédé à 3 déneigements représentant 34 heures de travail, et 12 salages pour un total de 60 heures de travail.

A cela il faut ajouter les déneigements effectués par les services du Canton pour les routes cantonales en traversée de localité.

Les déneigements nécessitent l'intervention de 3 véhicules, les salages 2 véhicules en action. Il appartient au chef de la voirie de suivre l'évolution de la situation météorologique et de l'état des chaussées et des trottoirs, afin d'intervenir judicieusement pour déneiger ou effectuer un salage. L'état de la chaussée peut être différent selon l'endroit où elle se situe sur le territoire communal.

Naturalisations

En 2017, il y a eu 4 naturalisations facilitées de personnes nées en Suisse, 1 naturalisation facilitée d'une jeune personne de la 2ème génération et 5 naturalisations ordinaires.

Les autorités communales félicitent ici chaleureusement ces personnes.

Chômage

En cas de licenciement, nous vous rappelons que le premier bureau à contacter est l'Office régional de placement (ORP).

Avenue de la Gottaz 30
1110 Morges.

Attention !

Erreurs les plus fréquemment constatées

- Date de naissance manque ou date du jour au lieu de la date de naissance
- Signature manque
- Pas d'enveloppe de transmission
- Les bulletins de vote ne se trouvent pas dans l'enveloppe jaune
- Carte de vote dans enveloppe jaune

Votations

Où voter

Heures d'ouverture du bureau de vote : **le dimanche, de 10 h 00 à 11 h 00** aux Utins (bâtiment de la voirie).

La levée de la boîte aux lettres des votations, située au bas des escaliers de l'administration communale, s'effectue en même temps que la fermeture du bureau de vote, soit à 11h00.

*La Municipalité et
le Bureau électoral*

Authentification de signature

Qui est compétent ?

Pour la légalisation d'une signature, vous devez vous adresser à un notaire.

Ni la police, ni le contrôle des habitants, ni les juges de paix ne sont compétents pour légaliser une signature.

C'est là-bas que votre dossier sera établi et que l'on vous renseignera.

Tél. 021 803 92 00

Dépérissement des frênes

(Source: Etat de Vaud)

Depuis quelques années, le frêne, une essence largement répandue dans le canton de Vaud, est victime d'une maladie fongique aiguë: le flétrissement du frêne, ou chalarose. Ce champignon originaire du Japon s'est propagé à vive allure dans toute l'Europe en y causant des dégâts considérables. Il a été observé pour la première fois en Suisse en 2008 et dans le canton en 2010. A l'heure actuelle, il n'existe aucune mesure phytosanitaire efficace permettant de traiter les arbres malades ou même d'enrayer la propagation de cet agent pathogène.

Chaque arbre réagit de façon différente face à la maladie : certains arbres meurent mais d'autres peuvent développer des résistances. Bien que les symptômes du flétrissement soient plus facilement observables dans les jeunes peuplements, toutes les classes d'âges sont susceptibles d'être infectées. Les symptômes visibles durant la période de végétation sont généralement le flétrissement du feuillage et le dessèchement des branches. De la pourriture peut apparaître dans la couronne et au pied de l'arbre. Cette maladie réduit la robustesse et la stabilité de l'arbre.

Compte tenu du fait que la maladie est désormais présente sur l'ensemble du territoire cantonal et qu'aucune mesure phytosanitaire efficace n'existe, l'abattage systématique des arbres atteints n'est pas conseillé. L'évolution de l'état sanitaire des arbres isolés ou des peuplements doit, en revanche, être régulièrement évaluée. Si les enjeux sécuritaires et économiques le permettent, il est recommandé d'éviter les récoltes prématurées afin de ne pas déstabiliser les peuplements, saturer le marché du bois de frêne ou éli-

miner les individus génétiquement résistants.

Mesures sécuritaires et sylvicoles ciblées

Aux abords des infrastructures fréquentées ou des objets dignes de protection (routes, habitations, refuges, places de pique-nique, etc.), les frênes sévèrement atteints représentent une menace pour la sécurité des personnes et des infrastructures : de grosses branches sèches peuvent tomber et des arbres entiers se renverser. A ces endroits, une surveillance renforcée doit donc être mise en place dès que les frênes subissent une perte foliaire de plus de 25%. Les frênes dont le houppier est desséché à plus de 70% devraient être abattus préventivement. Les frênes dont le pied ou les racines présentent des traces de pourriture devraient également être abattus.

L'abattage des frênes atteints par le flétrissement, instables et cassants, est une opération délicate et risquée. Ce type de travail doit par conséquent être réalisé par du personnel forestier qualifié, expérimenté et formé à l'abattage des arbres dangereux.

Le flétrissement du frêne représente également une contrainte majeure pour la gestion forestière: les objectifs sylvicoles doivent désormais être définis en tenant compte de cette nouvelle maladie, le frêne ne pouvant plus être considéré comme une essence cible.

Martelage

Le 19 janvier 2017, par une température de -7°C, a eu lieu le traditionnel martelage sur les parcelles propriété de la Commune du bois de la Côte.

Ce martelage a eu lieu en pré-

sence du garde forestier de l'arrondissement d'Apples, du service de voirie et du Municipal en charge du dicastère des forêts.

En 2015, le marquage s'était concentré sur les hauts de la forêt, c'est pourquoi en 2017 l'attention s'est portée sur le bas, plus précisément autour du refuge et le long des sentiers didactiques.

Compte tenu du paragraphe précédent relatif au flétrissement du frêne, c'est avec une attention toute particulière que le marquage a été ciblé sur les arbres déjà atteints, afin de prélever le bois avant que la maladie ne se propage davantage.

Outre les frênes, le martelage s'est porté également sur d'autres espèces, principalement les foyards (hêtres).



Il a été marqué plus de 190 m³ de bois, qui ont été abattus à la fin de l'hiver. Près de la moitié de ce volume sera destiné à la vente de bois de feu par la Commune.

Plantations

D'entente avec le garde forestier il a été procédé à une nouvelle plantation de 250 mélèzes sur les parcelles au-dessus du refuge et le long du chemin de la forêt. Cette essence a été choisie, car relativement rare dans les forêts d'Echandens.

C'est également 308 sapins qui ont été plantés principalement près du stand de tir, ceux-ci étant destinés en grande partie à décorer le village pour les futures fêtes de l'Abbaye.

Eric Maillefer



Une Zone 30: quels changements?

Le nombre de Zones 30 ne cesse de croître en Suisse et partout en Europe. Echandens n'échappe pas à la règle et le centre du village a subi une refonte de son régime de circulation durant l'année 2017. La mise en place de ce nouveau régime de limitation de vitesse engendre des questionnements sur les modifications des règles de circulation. Le passage de la rue du Château en Zone 30 n'y échappe pas et la manière d'appréhender cette rue a donc changé.

Tout d'abord, il convient de préciser les circonstances qui ont amené à cette modification. Ce tronçon, caractérisé par une rue peu large par endroits et une multitude de carrefours et de zones de stationnement, est l'artère principale du centre de notre village. On y retrouve des commerces, la boulangerie, l'Auberge Communale et des espaces publics qui attirent des piétons tout au long de la journée. Ce constat a amené la Municipalité et le Conseil Communal à la conclusion qu'une Zone 30 permettrait d'atteindre les objectifs de sécurisation de la rue.

Le changement majeur est la suppression des passages piétons, telle qu'inscrite dans l'ordonnance fédérale sur les Zones 30, au profit d'une réglementation permettant aux piétons de traverser la chaussée où bon leur semble. Cette législation implique une conduite prudente et facilitant la traversée des piétons qui eux garderont en tête qu'ils n'ont pas la priorité sur les véhicules. Contrairement à une



Zone 30

idée reçue, la suppression des passages piétons n'augmente pas les risques mais responsabilise les piétons et incite les automobilistes à plus de prudence.

Le deuxième changement concerne le traitement des carrefours qui sont dorénavant en « priorité de droite » afin de modérer le trafic et obliger les usagers de la route à une plus grande attention. A noter également que le débouché en plein sur les arrêts de bus du parking de la rue du Saughey, à côté de la place de jeux, a été supprimé afin de sécuriser ce tronçon et les traversées piétonnes effectuées à cet endroit.

Les effets de la Zone 30 sont nombreux : moins de dangers, moins de trafic, moins de stress, moins de bruit et une plus grande convivialité. Afin que ces avantages soient pleinement efficaces, il est du ressort de ses utilisateurs d'y respecter les règles de la circulation et du savoir-vivre ensemble.

Ce texte a été inspiré par les divers textes et publications de l'association Rue de l'Avenir, dont le dossier sur les Zones 30 est très complet. Je vous encourage vivement à le parcourir à l'adresse www.rue-avenir.ch.

Jerome de Benedictis

Mobilité

Du futur de la mobilité à la mobilité du futur

Que l'on considère l'échelle mondiale ou communale, l'évolution des modes de déplacement constitue un défi de taille pour les personnes à qui l'on confie la planification des prochaines décennies. Véhicules et avions électriques, véhicules autonomes, trains à très grande vitesse, tout cela dans le but d'améliorer l'efficacité des transports tout en réduisant leur impact énergétique.

Au niveau communal également des défis de taille nous attendent. Rassurez-vous, aucun aéroport à gros porteurs électriques ne verra le jour sur notre territoire, pas plus qu'un Shanghai-Echandens Express. Cependant, les planifications fédérales, cantonales et au niveau de l'agglomération font que notre village se doit de garder le cap face aux défis que nous imposent la croissance démographique, la problématique énergétique, la saturation du réseau routier et la diversité des comportements en matière de mobilité.

L'évolution est à notre porte : dès le mois de décembre, une navette autonome circulera à Cossonay, alors que les services de livraison et d'urgence songent de plus en plus à s'orienter vers les drones. A une échelle plus mesurée, la commune d'Echandens est très active dans l'amélioration des conditions de déplacement sur le territoire communal. Outre les divers projets de giratoires relevés par Mme la Syndique dans son billet en début de journal, la Municipalité a cherché à améliorer l'interaction entre les piétons, les véhicules individuels, les modes doux et les transports publics. Les mesures prises, dont la zone 30 au village, l'augmentation et l'amélioration de la cadence horaire des bus, la mise à

disposition d'un véhicule Mobility, le renouvellement des abris vélos et l'extension de l'éclairage public, ne sont que les débuts d'une nouvelle manière d'envisager la mobilité. La Municipalité travaillera prochainement à l'amélioration de l'interaction multimodale avec le rail, la réfection de certains tronçons routiers en fin de vie, la mise en place d'un réseau de transports publics toujours plus attractif, le développement du réseau de vélos en libre-service et à plus long terme, le suivi du dossier de la jonction autoroutière d'Ecublens et la requalification de la Place du Saugey.

Au-delà de ces réflexions communales, il convient de préciser que toutes les planifications sont également élaborées de manière régionale, surtout au niveau de l'agglomération Lausanne-Morges. A ce sujet, des projets cantonaux et fédéraux d'envergure verront prochainement le jour autant sur la route (RC 177), sur l'autoroute (Projet de résolution du goulet d'étranglement de Crissier et BAU (bande d'arrêt d'urgence) active étendue à Cossonay et Aubonne) ainsi que sur le rail (Projet Léman 2030). Tous auront un impact direct ou indirect sur la Commune d'Echandens.

Le défi principal réside maintenant dans l'évolution du comportement des utilisateurs de ces réseaux et de la prise de conscience que la multimodalité est une solution viable pour les déplacements individuels et groupés. Toutes les mesures citées dans ce texte permettront à chacun d'améliorer sa mobilité de demain et je vous encourage à vous y intéresser afin d'y trouver votre idéal.

Jerome de Benedictis

L'accessibilité actuelle en transports publics de la Commune d'Echandens peut être considérée comme bonne, avec la desserte de deux lignes des bus TPM :

La ligne 702 entre Bussigny et Tolochenaz passant par la RC80 et la gare de Morges, offrant une fréquence de 10 minutes en heure de pointe et 20 minutes en heure creuse. Le dimanche, service à la demi-heure durant la journée, jusqu'à 23h30.

La ligne 705 Lors du prochain changement d'horaire, le 10 décembre prochain, la ligne 705 reliant Echandens à l'EPFL verra sa fréquence augmenter. Durant les cours, il y aura un bus toutes les 10 minutes, contre 20 aujourd'hui. Le reste de la journée, les cadences passeront à 15 minutes durant les heures de pointe du soir et à 30 minutes en journée. Cette ligne permet de rejoindre le TSOL à Ecublens, qui nous relie à Lausanne jusqu'à la gare du Flon, ainsi que, dans l'autre direction, à la gare de Renens. Dans l'autre direction, la ligne 705 rejoint la route cantonale RC1 qui se trouve sur le terrain de la Commune de Préverenges, et qui intègre le tracé de la ligne 701 entre la Bourdonnette à Lausanne et la gare de Morges.

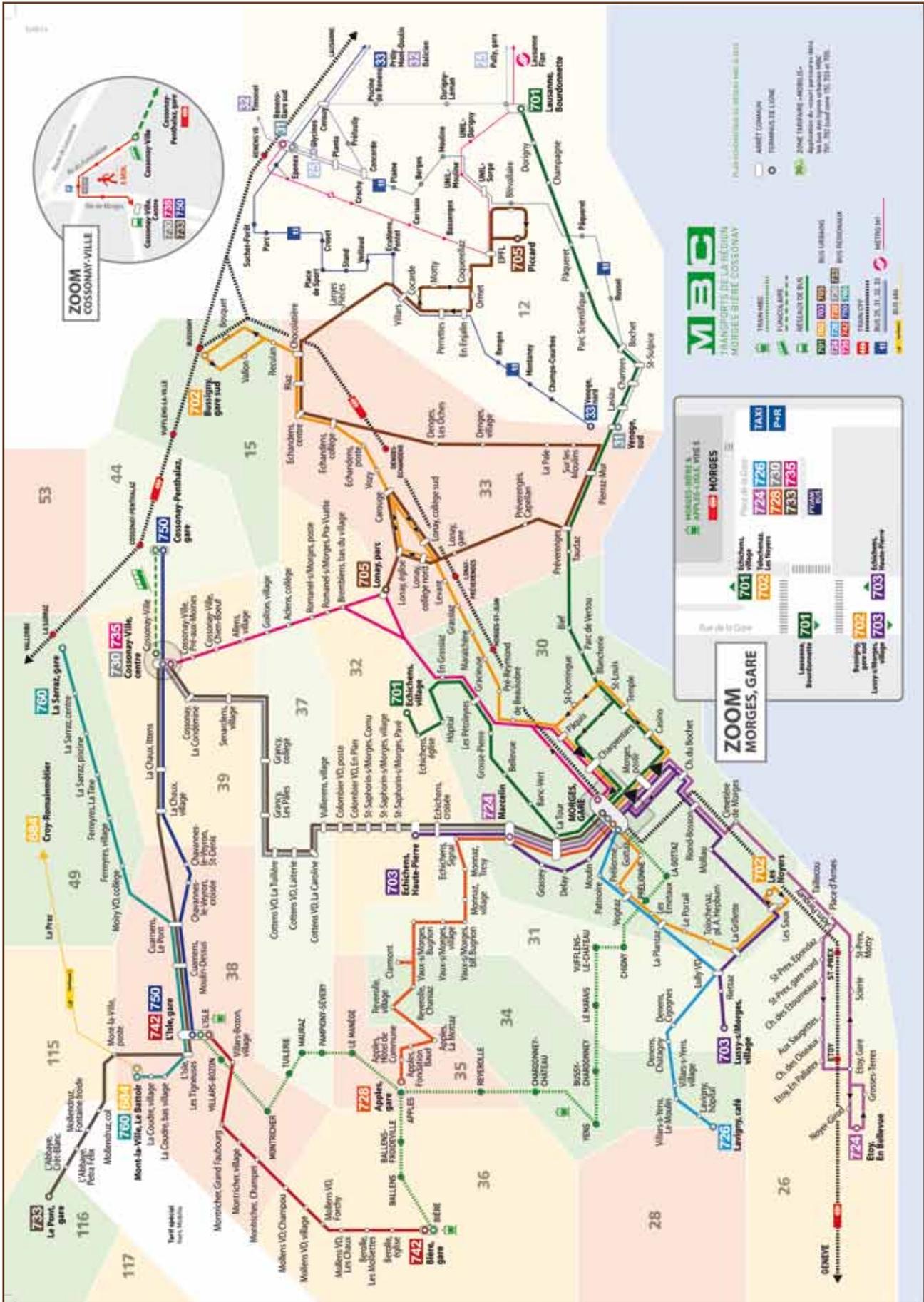
Vous trouverez tous les horaires sur le site www.mbc.ch

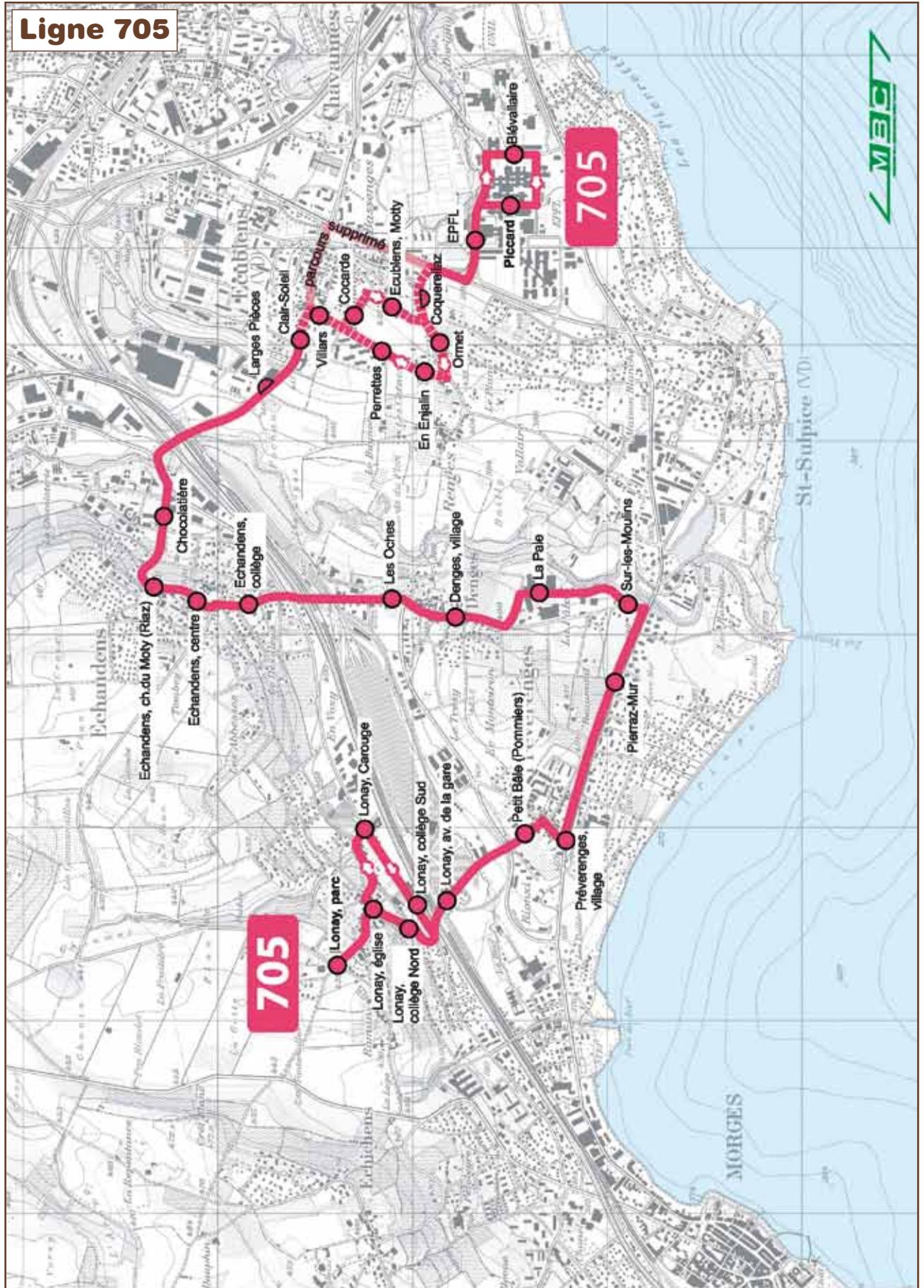
La Commune bénéficie de la gare RER «Denges-Echandens» avec un train par heure et sens (S3).

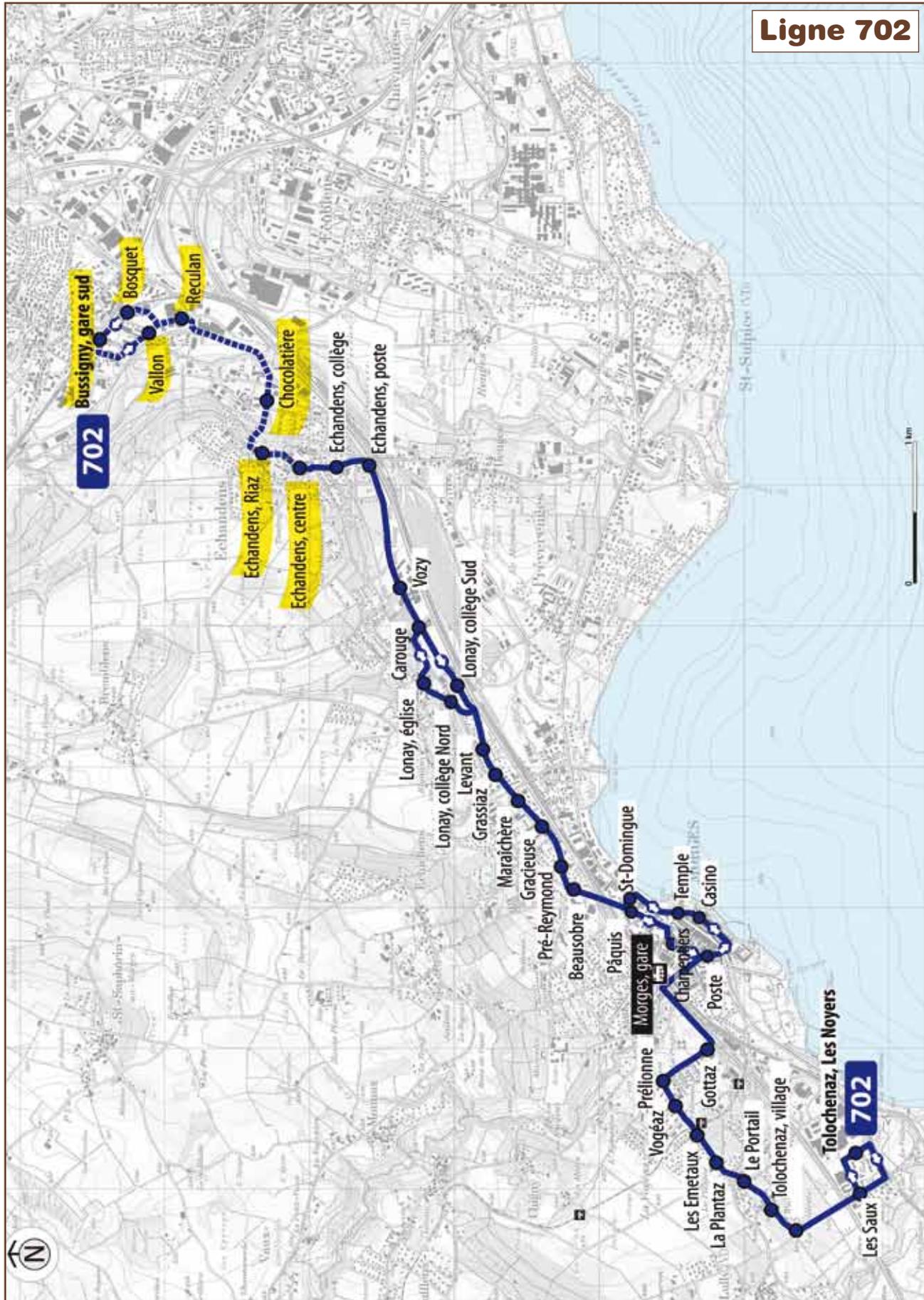
Service pyjama: bus tl les nuits du week-end

Le Service pyjama assure le retour des noctambules toute l'année, les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, ainsi que la nuit du 31 décembre. Pour rejoindre Echandens, il y a deux bus au départ de Lausanne-Flon: à 2h et à 4h, ligne N7. Vous devez disposer d'un titre de transport mobilis valable + supplément pyjama de Frs 4.-

Informations :
www.service-pyjama.ch







Je crois n'avoir jamais autant scruté les prévisions météo la semaine précédant les Fêtes au Château, passant de l'optimisme à la déprime au gré de l'évolution incertaine prévue pour cette fin de semaine. Jeudi, finalement, la décision était prise. La manifestation aura bien lieu comme prévu et «Que les Fêtes commencent» !

Malgré de belles averses qui ont quelque peu perturbé le spectacle vendredi, les habitants d'Echandens ont répondu présents et cette première soirée «humide» s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur jusque tard dans la nuit au rythme de la disco et son DJ «Jeff».

Le soleil était de la partie samedi pour accueillir les nouveaux habitants pour la présentation des au-

torités et des sociétés locales, suivi du traditionnel apéro offert par la Commune à tous les habitants. Pour régaler les papilles de nombreux convives, une somptueuse paella géante, généreusement préparée par M. Fiol, était au menu du samedi midi.

Nouveauté de cette édition 2017, la course des enfants, organisée de mains de «maîtresse» par une équipe de mamans aussi dévouées qu'efficaces, a été un franc succès. Quel plaisir de voir débouler ces 80 bambins dans les rues de notre beau village. Les jeux organisés dans les jardins du parc par la «Biblio» et la «Ludo» ont été très appréciés à en croire les rires et les sourires des enfants qui y ont participé.

Les spectacles sélectionnés par le

GRAC (groupe d'animation du caveau) ont été unanimement salués pour leur qualité, que ce soit celui destiné aux enfants ou la pièce du soir jouée par des comédiens locaux. La population a répondu présent à ces spectacles qui se sont déroulés à «guichets fermés».

Je n'ai pas souvenir d'avoir vu autant de monde dans les jardins du parc et tous les stands tenus par les sociétés locales (Abbaye, Dames de Cœur, DEL Basket, Foot, Jeunesse, Tennis, Tir, Volley) ont été littéralement pris d'assaut. Nous avons été un peu victimes de notre succès... et c'est tant mieux! Nous voulions mettre l'accent sur les familles et les enfants et nous avons réussi, mais une telle manifestation serait impossible sans le soutien indéfectible de la Commune, de l'aide précieuse de la voirie et du



La paella géante de Francisco et David Fiol



Les autorités et le personnel communal



Les Sociétés locales se présentent.

dévouement de dizaines de bénévoles issus des nombreuses sociétés locales qui font d'Echandens un village où il fait bon vivre.

Il serait impossible de remercier individuellement chaque personne qui a donné de son temps et de son énergie au succès de cette magnifique édition des «Fêtes au Château». Soyez donc tous remerciés avec une mention spéciale à mon comité, Delphine, Morgane, Noëlle et Patrick, qui n'a pas ménagé ses efforts, toujours avec sourire et bonne humeur.

Merci à toutes et tous et rendez-vous en 2020!

*Isabelle Katz
Présidente
des USL*



Le GRAC aux pinceaux



Les membres de l'Abbaye au bar du Caveau



Les vélos-balais pour la course des enfants



L'équipe du Volley aux crêpes





Equipe 1:échauffement



Equipe 2:échauffement



Equipe 1: départ



Equipe 2: départ



Equipe 1



Photos

Olivier Ghibellini

Georges

Irène Caron

Plus de photos sur le site de la Commune

Inauguration



Comité + entraîneurs avec le personnel communal

Inauguration du nouveau petit terrain de foot aux Pâquerettes

Le 2 septembre, un match opposant le comité du Foot au personnel communal, y compris nos Municipaux Jérôme de Benedictis et Eric Maillefer, s'est déroulé sur un terrain au format réduit.

Il s'agit du nouveau petit terrain de foot aménagé à côté de la buvette sur le site des Pâquerettes. Il est principalement destiné aux jeunes joueurs du club, et leur permettra de s'occuper pendant que les «grands» jouent sur le terrain officiel.

Quant à la partie opposant les deux équipes ci-dessus, il paraît qu'elle s'est terminée sur un score de 28 à 28...! Ou plutôt à la buvette autour d'un bon rôti bien arrosé.

Merci au comité du FCE pour leur accueil et cette belle journée sportive !

Irène Caron



Déchèterie

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant l'ouverture de la déchèterie ainsi que les jours de ramassages dans le calendrier joint au centre de ce Journal. D'autres exemplaires peuvent être demandés à notre administration communale.

Déchets organiques (compostables)

Ces déchets sont ramassés le lundi matin par une entreprise spécialisée. Leur véhicule est équipé pour soulever et secouer les conteneurs bruns; il peut toutefois arriver que le conteneur ne se vide pas complètement, si la matière est trop «collée» au fond. Pensez à y déposer au fond d'abord quelques branchages ou autres déchets suffisamment solides pour ne pas y adhérer.

Verre et papier

Le **verre** est ramassé le 1er mardi de chaque mois, le **papier** le 2ème mardi de chaque mois.

Ordures ménagères

Elles sont ramassées le mercredi matin.

Les sacs taxés blancs doivent être déposés en bordure du domaine public, le matin même du ramassage (mercredi dès 06 h 00). Il est interdit de les sortir le soir avant par commodité, sauf s'ils sont mis dans un conteneur approprié.

Nous avons récemment constaté que des sacs se trouvaient sur le domaine public le soir avant leur ramassage. Le matin des sacs se retrouvent éventrés, souillant les alentours. Des contrôles sont effectués et les contrevenants seront dénoncés sur la base de l'article 1.1 de la directive communale sur les déchets.

La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal

- les chiens acquis ou reçus dans l'année
- les chiens nés dans l'année et restés en leur possession
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année, pour radiation
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

D'autre part, en application des dispositions contenues dans la loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006, entrée en vigueur au 1er janvier 2008, les races ci-dessous sont soumises à des prescriptions particulières et font l'objet d'un contrôle de l'autorité:

- american staffordshire terrier (amstaff)
- rottweiler
- american pit bull terrier (pit bull terrier)

Les bases légales sont disponibles sur le site www.vd.ch/scav

Attention!

Vous devez annoncer au Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires (SCAV) les chiens dits «potentiellement dangereux». Les détenteurs ayant omis de le faire sont susceptibles d'être dénoncés.

Champignons

Votre récolte de champignons sera contrôlée gratuitement par Madame Isabelle Favre, rue du Saugay 6. Tél 021 701 17 47

Bois de cheminée

Il est possible d'acquérir du bois de cheminée sec, en bûches de 33 cm., conditionné en ballots pour le prix de Fr. 10.- les ballots et ceci en-dehors de l'offre qui est faite en automne. Tél. 021 701 15 25 ou par mail à commune@echandens.ch.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que, selon l'art. 29 du règlement de police, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur l'ensemble du territoire communal. D'autre part les crottes de chiens doivent être ramassées au moyen des sachets distribués à cet effet. Ceux-ci sont à déposer dans les poubelles, et en aucun cas abandonnés au bord des chemins ou dans les champs. Pensez à nos agriculteurs, maraîchers et viticulteurs !

Ecole de musique

Depuis l'introduction en 2013 de la LEM (Loi sur les Ecoles de Musique), les communes doivent contribuer au fonctionnement des écoles ou conservatoires reconnus par la Fondation pour les Ecoles de Musique (FEM).

Par ailleurs, elles continueront à allouer des subsides aux parents des enfants (jusqu'à 25 ans sous certaines conditions) qui suivent des cours de musique (selon liste des disciplines définies par la FEM).

Toute demande doit être adressée à la Bourse communale qui vous renseignera sur le droit aux subsides.

Cyclistes

Comme d'autres communes, Echandens encourage la mobilité douce en offrant à ses habitants et entreprises une subvention de Fr. 300.- à l'achat d'un vélo électrique.

Informations et conditions auprès de la Bourse communale.

Vin

Les ventes du vin de la Commune «Château d'Echandens» blanc et «Vigne communale» rouge sont communiquées par un tout ménage.

Documents d'identité

Le délai d'obtention des documents d'identité est de trois semaines, soit 15 jours ouvrables. Pour faire un nouveau document d'identité il faut :

- l'ancienne carte d'identité
- le livret de famille (ou pièce d'état civil)
- une photographie
- l'argent nécessaire au paiement du document

Le personnel de l'Administration communale se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Passeports

Dès le 1er mars 2010, tous les passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. Les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance, malgré l'introduction du nouveau passeport.

Site pour effectuer sa demande de *passeport biométrique*:

www.biometrie.vd.ch

Pour toute question concernant l'établissement du passeport biométrique dans le canton de Vaud:

info.passeport@vd.ch
Tél. 0800 01 1291

Permis de conduire

Les formules ad'hoc pour la demande d'échange du permis de conduire bleu contre un permis de conduire au format carte de crédit (PCC) sont à disposition au bureau communal.

Les demandes de permis d'élève conducteur ou de permis de conduire sur la base d'un permis de conduire étranger seront **munies de la photographie** lors de la confirmation de l'identité par le Contrôle des habitants.

Propriétaires

Transformer, aménager, rénover: Faut-il mettre à l'enquête, ou non?

Les dossiers d'enquête, les procédures, les autorisations ... représentent un casse-tête face à la complexité des lois. La Municipalité est à votre entière disposition pour vous renseigner sur la procédure à suivre.

- cabanon de jardin
- piscine, même provisoire
- jacuzzi
- jardin d'hiver
- pergola
- velux
- murs
- couvert
- place de parc
- réfection des façades
- enseigne
- abattage d'arbre
- etc ...

Pour vous éviter toute procédure juridique, contactez l'Administration communale.

Parents

d'enfants mineurs

Nous vous rappelons ci-dessous l'article 25 de notre Règlement de Police :

Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans révolus :

- de fumer ou de consommer des boissons alcooliques.
- de sortir seuls le soir après 22 heures.

Les enfants autorisés à assister seuls à une manifestation ou à un spectacle public ou privé se terminant après les heures de police doivent rejoindre immédiatement leur logement.

Registre des entreprises

Selon la nouvelle loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Les succursales, les dépôts, les adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu d'exploitation. Celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation.

Locations diverses

Les habitants et les entreprises de la commune d'Echandens ont la possibilité de louer diverses salles communales. Réservation (au minimum 1 mois à l'avance) et renseignements auprès de l'administration communale:

Tél. 021 701 15 25

Une confirmation écrite peut être demandée.

Bruit

Tous travaux intérieurs ou extérieurs bruyants sont strictement interdits entre 22h00 et 07h00, ainsi que pendant les jours de repos public. Par égard pour vos voisins, merci de ne pas utiliser de tondeuses à gazon ou autres engins à moteur entre 12h00 et 13h00.

Promotions 2017

Certificats, attestations et prix pour les élèves domiciliés à Echandens - Juillet 2017

Classe 11VG1
M. André Gargioni

Certificat VG
Burnier Laura
Gandillon Chloé
Laydu Nadia
Rouault Emma

Attestation de fin de scolarité
Marecos Montês Claudia
Prix du meilleur résultat annuel
Burnier Laura

Classe 11VG2
M. Patrick Moreillon

Certificat VG
Jacquat Marjorie
Martin Saori
Poget Elies

Classe 11VG3
M. Sami Johnson

Certificat VG
Chambaz Mauranne
Martin Julia
Richard Alexis
Sousa Ferreira Ruben
Prix d'économie, d'éducation physique et de mathématiques
Sousa Ferreira Rúben
Prix pour son attitude positive
Martin Julia

Classe 11VP1
M. Patrick Didisheim

Certificat VP-OS Economie et Droit
Hediger Sarah
Certificat VPOS Mathématiques et Physique
Davis Sammy
Gerber Nathan
Certificat VG
Descoedres Romain
Prix du meilleur résultat annuel

et Prix pour son rayonnement personnel et son investissement
Hediger Sarah

Classe 11VP2
M. Robin Neyroud

Certificat VP-OS Economie et Droit
Perreaud Julie
Certificat VP-OS Mathématiques et Physique
Bourgeat Hugo
Burnier Allan
Gerber Damien
Vuagniaux David

Classe 11VP3
Mme Cendrine Favre
Certificat VP-OS Mathématiques et Physique et Prix pour l'excellence de ses résultats
Miskovic Mila



Enclassement

Année scolaire 2017 - 2018

Au 1er octobre 2017, l'Etablissement primaire et secondaire de Prévéranges et environs compte 1'356 élèves, soit 49 de moins que l'an passé. La répartition est de 969 élèves primaires et 387 secondaires. Les 72 classes se divisent en 53 primaires et 19 secondaires.

Sur les 254 élèves domiciliés à Echandens qui sont scolarisés dans l'Etablissement, 118 élèves primaires restent sur la commune, au Collège du Chaney; 55 vont à Lonay, 7 à Denges. 73 élèves secondaires vont au Collège des Voiles du Léman à Prévéranges.

Le bâtiment scolaire d'Echandens (Collège du Chaney) compte 130 élèves répartis dans 7 classes primaires.





«Le Pédibus est à nouveau en marches»

C'est en 2005 que les deux lignes (jaune et rouge) du pédibus d'Echandens ont été inaugurées. J'ai la grande joie de vous annoncer que cette année ces deux lignes de Pédibus sont à nouveau en marche.

L'esprit du pédibus n'a pas changé depuis son inauguration et je me permets de vous rappeler les 4 axes principaux: celui de la solidarité entre parents qui s'entraident pour amener et rechercher leurs enfants à l'école; celui de la responsabilisation des enfants par rapport aux dangers qu'ils peuvent encourir sur le chemin de l'école, sous la conduite bienveillante d'un adulte; celui de la santé aussi, car marcher, c'est une saine dépense physique aussi bien pour les enfants que pour les parents! Quatrièmement, le Pédibus est un moyen

de transport «doux» qui permet de diminuer les dangers liés à la circulation des véhicules aux alentours de l'école. Et bien entendu, la limitation des véhicules apporte aussi une contribution écologique à la protection de l'environnement.

Je remercie chaleureusement les mamans et les papas qui s'engagent à maintenir l'esprit du pédibus en amenant régulièrement leurs enfants et les enfants de leur quartier à pied à l'école.

*Céline Horisberger
Responsable du Pédibus
Echandens*



La Ludothèque Toujou

Des jeux de 0 à 99 ans!

Plus de 800 jeux vous attendent pour la location dans l'abri du nouveau collège. et il y a plein de nouveautés! Venez nous rendre visite et découvrir notre ludothèque, toute réaménagée, le mardi de 15h30 à 17heures, ou le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h (sauf vacances scolaires).

Cette année, nous avons participé à la Vente aux Utins et aux Fêtes au château. Nous n'avons bien sûr pas oublié le traditionnel Troc, notre marché aux jouets, que nous avons décidé, cette année, d'organiser au printemps. C'est une occasion pour vos enfants de vendre les jouets dont ils n'ont plus besoin. La participation est gratuite et les jeunes ont, généralement, beaucoup de plaisir à participer. La date de la prochaine édition sera communiquée d'ici peu.

Nous comptons aujourd'hui 8 bénévoles qui assurent les ouvertures. Si vous êtes intéressé(e) à devenir ludothécaire, n'hésitez pas à nous contacter. Vous obtiendrez ainsi quelques avantages, comme la gratuité pour la location des jeux, et pourrez participer à notre sortie annuelle. Nous sommes aussi ouvertes à vos idées et propositions, que ce soit pour les jeux, les manifestations ou pour tout changement.

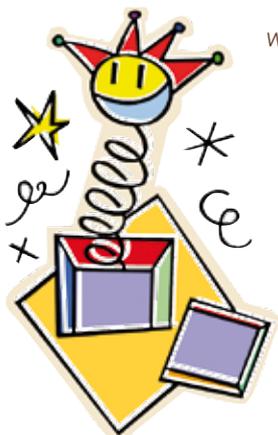
Au plaisir de vous voir.

Pour les ludothécaires
Catherine Paganuzzi

ludotoujou
@hotmail.com

www.ludotoujou.ch

Tél. 077 4705405



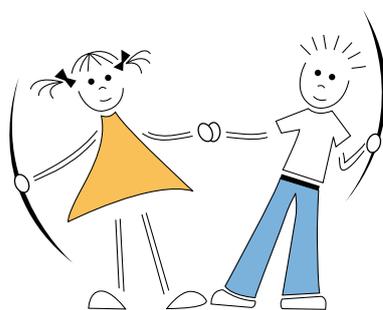
La Parent'aise

Avez-vous déjà rêvé d'un endroit où vos enfants apprendraient les bonnes manières mieux que Nadine de Rothschild, à vivre en nature plus efficacement que Bear Grylls et partir à l'aventure plus rapidement qu'Indiana Jones? Et bien ce petit coin de paradis existe et se trouve dans votre village, au sous-sol du bâtiment communal et il se nomme: La Parent'aise! C'est avec plaisir que je vais vous conter les incroyables histoires que vivent les enfants en ce lieu magique.

L'année passée les écoliers ont appris, grâce à «Persil le crocodile», à se brosser les dents avec une efficacité, telle que nulle bactérie ne peut survivre à de tels asauts.

Lors des sorties hebdomadaires du vendredi en forêt, les enfants ont pu faire de la cuisine, sur un feu allumé par leurs soins, et ensuite déguster de délicieux chapatis comme le faisaient leurs ancêtres lointains.

Bien manger et avoir les dents propres c'est une chose. Savoir vivre avec les autres en est une autre! C'est pourquoi en seulement quelques mois vos enfants sont devenus la crème de la crème en matière de politesse, à en faire pâillir de jalousie les plus ardens aristocrates. Grâce au dévouement et au courage de l'équipe éducative prête à remuer ciel et terre pour approfondir les bonnes manières, les plus courtois ont même pu rapporter chez eux un diplôme certifiant leur irréprochabilité en ce domaine!



La Parent'aise

Mais trêve «de bavasserie» sur le passé, parlons du présent maintenant!

Cette année s'annonce des plus radieuses. Durant leurs semaines remplies de péripéties en tous genres, les enfants auront l'occasion de bricoler, de jouer, de faire de la mécanique sur vélo sous l'œil attentif d'un éducateur, partir en forêt à la découverte d'un monde caché, ainsi que d'aller écouter les fabuleuses histoires des conteuses de la bibliothèque du château!

Toujours alliée à l'AJEMA, l'UAPE La Parent'aise demeure encore complète à ce jour.

Heures d'ouvertures

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:
de 7h00 à 8h30
de 12h00 à 18h30

Mercredi:
de 7h00 à 8h30
de 12h00 à 14h00

Pendant toutes les vacances scolaires, la structure est fermée.

Informations

UAPE La Parent'aise
Rte de la Gare 4, 1026 Echandens

021 612 8042
079 639 03 00

direction@laparentaise.ch





Une bibliothèque Newlook

Notre bon vieux Jean de La Fontaine l'aurait bien dit: «Rien ne sert de courir, il faut partir à point».

Eh bien, nos deux lièvres-bibliothécaires, Béatrice Gerber et Nicole Descoedres se sont bien démenées: depuis au moins deux ans, elles ont couru de ci de là, pris des mesures, fait des plans, comparé, discuté, puis repris des mesures, refait des plans, recalculé... Tout ceci pour convaincre les tortues les plus récalcitrantes.

Finalement, après de nombreuses discussions, prises de bec parfois, et pourparlers de paix ensuite, nos deux lièvres sont parvenues à concilier deux choses: changement et budget plus que raisonnable. Merci au passage à la commune qui alloue chaque année une coquette somme à notre Orangerie.

Maintenant, lièvres et tortues sont

ravies: notre nouveau mobilier est en place. Des caisses où les livres sont à portée des plus petits, des poufs et des mini-fauteuils qui les attendent. Il y a même des petits sofas pour que maman - ou papa - puissent faire la lecture à leur bambin. Car, ne l'oublions pas, une bibliothèque, c'est aussi un endroit où s'arrêter pour lire, tout simplement.

Oui, nos deux bibliothécaires, aidées par les petites mains de Marylise Arber et Cécilia Rodriguez ont fait des merveilles. C'est lumineux, gai et pimpant. On n'attend plus que vous.

La bibliothèque est ouverte les mardi et vendredi de 15h.30 à 17h.00 sauf pendant les vacances scolaires.

Inscription: 5.-

Durée du prêt: 3 semaines

Nombre de livres: 4 (8 pendant les vacances)

Evidemment, tout retard est sanc-

tionné par une amende et notre ordinateur est incorruptible. Mais c'est une bonne façon de responsabiliser les enfants.

La lecture, c'est le baBA de tout apprentissage, mais ce peut aussi être un plaisir. Les Arabes l'ont bien compris qui disent ce joli proverbe: «Un livre, c'est un jardin que l'on emporte partout avec soi»

Pensez-y pendant les froides journées d'hiver!

Pour tout renseignement
Josiane Tille
Présidente
Tél : 021/ 701.26.15



Jardin d'enfants

Le jardin d'enfants garantit une organisation et un fonctionnement qui contribuent au bien-être de l'enfant et ainsi l'orientent vers l'autonomie.

Il s'agit aussi d'offrir un espace où la socialisation, l'exploration et les échanges sont des objectifs principaux. Le jardin d'enfants offre un cadre sécurisant et stimulant dans lequel l'enfant évolue à son rythme.

Chaque enfant a soif de découvrir, d'imaginer, d'expérimenter. Pour cela il y a à disposition:

- Des espaces de jeux adaptés à ces expérimentations
- Un espace de motricité global permet des activités physiques et de mouvements, afin de favoriser une autonomie et une confiance en soi.
- Un espace de jeux symboliques est prévu afin de favoriser l'imagination et l'imitation.
- Des activités sont réfléchies autour de matériel de récupération, afin de favoriser l'utilisation de matériaux à usages multiples.

Capacité d'accueil

10 enfants par matinée
dès 2 1/2 ans

Ouverture

du lundi au vendredi
de 8h00 à 11h40

Fermeture

vacances scolaires et jours
fériés

*Renseignements
Mireille Tschalaer
079/284.02.35*





Soleil d'automne

Flash-back sur les activités du programme 2016-2017

Le groupe des aînés d'Echandens partage certaines activités avec les villages de Bremblens, Lonay et Denges. Il permet à chacun d'accéder à des prestations culturelles et sociales multiples.

Pour commencer l'année 2016-2017, nous étions obligés de proposer l'incontournable visite du Musée Chaplin à Corsier-sur-Vevey qui avait ouvert ses portes quelques mois auparavant. Nom-

breux, très nombreux sont les aînés qui se sont inscrits pour aller voir le Manoir où a vécu Charlie Chaplin, dit Charlot, ainsi que le musée qui lui est consacré. Vu le nombre d'inscriptions nous avons dû organiser 2 visites pour répondre à la demande. La première a eu lieu comme prévu en octobre et la deuxième en novembre.

En novembre également, une conférence audio-visuelle sur le Jura Franco-Suisse: un massif pour deux pays, une conférence donnée par M. Bosmans illustrée par ses propres photos.

En décembre, nous nous sommes retrouvés au traditionnel Thé de l'Avent à Echandens, réunissant les aînés de Denges et d'Echandens. Pour agrémenter ce Noël des Aînés, nous avons eu le plaisir d'écouter les chants de deux classes de Denges. Puis, avant

le goûter, le duo formé de Jean-Pierre Moëckli, violon, et Michel Friderich, alto, nous a interprété quelques œuvres musicales de leur choix. Un joli concert nous a été proposé. Les autorités communales ainsi que les représentants des églises ont également participé à cette après-midi, ce qui permet aux aînés de se retrouver, d'échanger et de partager dans une ambiance conviviale et festive.

Toujours en décembre, moment de parole au Centre paroissial de Lonay, avec Mme Corinne Méan, pasteur, sur le thème «En route vers Noël...», suivi d'une soupe maison et de gâteaux.

Fin février, pour les aînés des 4 villages, nous nous sommes rendus à la salle des Pressoirs de Lonay pour un après-midi thé-animation. Le duo d'humoristes «Les Sissi's» nous a emmené à la rue des Mégères... Avec leur humour vaudois, Sylvie Berney-Grobéty et Sylvie Galuppo ont su transporter la centaine d'aînés qui s'étaient déplacés. Nous avons terminé l'après-midi par un goûter vaudois.

En mars, le traditionnel loto à Bremblens. Le loto où tout le monde gagne. Joli après-midi où une cinquantaine de personnes viennent jouer dans la bonne humeur.

Tout au long de l'année, à raison d'une fois par mois, nous nous retrouvons pour des après-midi jeux à la salle des Jardins à Denges. L'occasion pour la plupart de jouer aux cartes. Pour d'autres, moins amateurs de cartes, ils peuvent jouer au Scrabble ou au Rummikub, etc. Nous partageons ensuite le goûter. L'entrée est libre et sans inscriptions. Avis aux nouveaux amateurs... Une fondue au fromage a été servie lors de notre dernière rencontre de la saison.

Nous avons terminé la saison par notre course annuelle qui a eu lieu le 1er juin 2017. Ce matin-là, ce ne sont pas moins de 85 personnes qui se sont donné rendez-vous sur

Les fenêtres de l'Avent

L'édition 2016 des «Fenêtres de l'Avent» a connu à nouveau un franc succès et tous les convives ont eu du plaisir à partager un moment sympathique durant ce mois de décembre.

Il est temps de se projeter dans l'édition 2017 et nous rappelons, pour les non-initiés, que cela se déroule du 1er et le 23 décembre entre 18h00 et 19h30 et le 24 de 11h00 à 12h00.

Une famille, un groupe de voisins ou une société accueille chez elle amis ou villageois désireux de partager un moment de convivialité autour d'une soupe, d'un vin chaud et/ou d'un petit apéro.

Le concept prône la simplicité et le côté chaleureux de ces petits rassemblements !

C'est un moment amical, plein d'échanges, de nouvelles rencontres et le plaisir de revoir des

anciennes connaissances.

N'hésitez pas à venir, tout le monde est le bienvenu.

Si vous souhaitez organiser une de ces soirées de décembre, consultez le calendrier sur le site de la Commune, sous «manifestation», et inscrivez-vous. On compte sur vous !

Pour connaître le planning 2017, un tout-ménage sera adressé courant novembre. Vous avez aussi la possibilité de consulter le site de la Commune ou le panneau au centre du village.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une de ces soirées.

Pour toute information
Sarah Martin
079 672 21 92
sarah.m.r@hotmail.com
Isabelle Katz
076 326 91 10
isakatz@sunrise.ch

la place du village. Départ en car pour cette course organisée par le comité. Première étape, visite des Jardins secrets dans la région d'Annecy en France voisine. Une découverte au cœur d'un univers unique et authentique qui met en scène avec brio les matériaux naturels, les fleurs et l'eau. Une évasion bucolique et originale sur 7'000 m² qu'ont réalisé une famille qui aime jardiner, bâtir, décorer, imaginer et rêver. Un dépaysement total !

La journée s'est poursuivie par une halte gourmande. Un savoureux repas dans une auberge typique, «la Grange à Jules», où la cuisine raffinée ravit les palais et laisse un souvenir délicat et plein d'émotions. Enfin, la visite d'un écomusée a permis de découvrir la vie au bord du Lac d'Annecy et dans les Alpes savoyardes du 19^{ème} siècle. Visite originale et divertissante. En fin d'après-midi, les aînés sont rêntrés enchantés de cette journée.

Chaque année, nous espérons proposer des activités agréables et variées pour nos aînés. Nous souhaitons que chacun puisse trouver, dans le programme que chaque aîné reçoit par courrier, une ou plusieurs activités qui l'intéressent.

Un grand merci à la commune d'Echandens qui nous soutient et nous permet d'organiser de tels événements et merci à vous les Aînés, pour votre participation et vos remerciements.

Le Comité se tient à votre disposition pour tout renseignement. Si vous êtes retraité-e et que vous vous installez dans la commune en cours d'année, n'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre !

*Les responsables pour le village
d'Echandens
Josiane Tille
Annette Perreaud
Corinne Borboën*

En quelques dates, une partie du programme à venir:

- Les 11 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars et 19 avril 2018, les après-midi jeux à la salle des Jardins à Denges dès 14h00. Entrée libre et sans inscription préalable. Venez nombreux !
- Le 14 février 2018 à la salle des Pressoirs à Lonay, à 14h30, le thé-animation: un après-midi avec le duo «les Chrichri» musique et chansons françaises puis un goûter.
- Le 15 mars 2018: visite du Musée de la boulangerie Cornu à Champagne (Vaud)
- Le jeudi 26 avril 2018 à la salle communale de Bremlens, dès 14h00, le traditionnel loto
- Course annuelle prévue le 29 mai 2018: programme surprise. Réservez la date!





Nous profitons de ces quelques lignes pour vous présenter notre société ainsi que les manifestations que nous avons faites et celles à venir.

La Jeunesse d'Echandens est actuellement composée de 26 membres. Comme chaque année, nous organisons une soirée au mois d'octobre dont le but est d'accueillir de nouveaux arrivants, âgés de 16 ans ou plus.

L'année 2016 a été celle de la récompense, puisque nous avons eu la chance de passer un week-end tous ensemble à la Fête de la bière à Munich. Puis, notre traditionnel bal de janvier s'est déroulé sous

le thème de la jungle. C'était une grande réussite ! Grâce à nos différents sponsors ainsi qu'à la générosité des habitants du village, nous avons pu vous proposer une tombola garnie de magnifiques lots. Nous vous communiquons déjà que notre bal 2018 se déroulera le 27 janvier avec un menu concocté par les membres de notre Jeunesse.

Comme le veut la coutume, c'est en mars que nous avons mis les skis pour dévaler les pistes d'Anzère. Les propriétaires du chalet nous ont bien accueillis avec un bon repas pour le soir.

Cette année nous avons également eu le plaisir d'organiser les 31 juillet et 1er Août. Ces soirées se sont terminées sous la cantine grâce à Jean-François Martin qui nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit.

Les 18 et 19 août, nous étions derrière les différents bars pour vous servir aux Fêtes au Château. Comme chaque année nous avons également participé aux girons, que ce soit pour faire la fête ou du

sport. D'ailleurs, pour la troisième fois en quatre ans, l'équipe de foot a ramené la coupe à Echandens et, cette fois, elle y restera.

L'été étant terminé, nous avons commencé les préparations pour l'Abbaye 2018. Ce n'est pas loin de 6'000 roses que nous devons préparer pour décorer notre beau village.

Nous vous attendons nombreux à nos manifestations l'année prochaine et nous nous réjouissons de passer un bon moment en votre compagnie lors de celles-ci.



Les Dames de Coeur

Un engagement fait de douceur et de chaleur



Notre vente du mois de mai, un rendez vous incontournable pour les habitants d'Echandens et des communes voisines ? Ça oui, et heureusement ! Mais on y vient aussi de plus loin, car nombreux sont les enfants d'Echandens, vivant dans le canton ou ailleurs dans le pays, qui aiment profiter de cette manifestation pour se retrouver en famille ou entre amis, à refaire le monde, prendre des nouvelles et passer une belle journée. Et la météo n'y est (presque) pour rien, le soleil est dans les cœurs.

Nos différents stands superbement achalandés rencontrent toujours le succès mérité, attirant aussi bien les amateurs de beaux ouvrages, les gourmands de succulentes confitures et d'appétissantes pâtisseries, que les fouineurs d'une brocante hétéroclite et les rats de bibliothèque plongeant dans les centaines de livres pour tous les âges.

Vous étiez tous là dès l'ouverture afin de dénicher LE cadeau qui fera plaisir.

Puis, sous le coup des 10 heures, un délicieux fumet se met à titiller les narines, dévoilant le menu du repas de midi, les traditionnels et goûteux rôtis de porc préparés et grillés sur place à la broche par nos fidèles hommes de Cœur. Qu'ils en soient sincèrement remerciés !

Le fruit de cette vente annuelle nous permet d'offrir une aide substantielle à des associations s'occupant de personnes dans le besoin. Nous avons donc l'immense plaisir d'annoncer que nous avons distribué la merveilleuse somme de fr. 11'000.-. Ce magnifique résultat, c'est à vous, chers visiteurs, que nous le devons mais aussi, une fois n'est pas coutume, à toutes

ces Dames de Coeur qui investissent en temps et en créativité pour nous fournir de si beaux produits. Sans leur engagement le bénévole serait en peine à Echandens.

Il aura fallu les Fêtes au Château en août pour s'en rendre compte une fois encore. Elles ont répondu présentes et disponibles pour accueillir chaleureusement nos nouveaux habitants et si les nuages avaient décidé de déverser leur trop plein, les Dames de Coeur étaient là pour servir moult cafés, thés et gâteries sucrées, sans oublier leurs charmants sourires qui réchauffaient tous les cœurs. Vous en avez bien profité puisqu'à 22h45, samedi, il ne restait plus que les miettes de toutes ces délicieuses pâtisseries confectionnées par de nombreux habitants de notre commune.

Vous souhaitant un tout bel automne ensoleillé et une paisible fin

d'année, nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver le samedi 5 mai 2018 pour un nouveau rendez-vous avec les Dames de Cœur

Prenez soin de vous !!!

*Claire-Lise Martin
Responsable
021 701 00 77*





Nouvelles de la paroisse

« Les petits riens ne sont jamais insignifiants, la beauté foisonne dans l'infime. »

Sylvie Germain

Enfance-jeunesse

A Echandens, Ruth Bohner, 021 701 12 69, accueille à l'ancien collège, les enfants de 3ème à 6ème, avec leur pique-nique. Elle les réunit les lundis à quinzaine entre 12h et 13h30.

Alors que les activités des 0-12 ans ont démarré, il est toujours possible d'y participer et de s'y inscrire. Notez déjà la date des prochains KidsGames: du 13 au 17 août.

N'hésitez pas à consulter notre site ou à contacter Corinne Méan, pasteure, 021 331 57 43.

Pour les animations de kt 9-11, Ira Jaillet, pasteure, répond volontiers au 021 331 56 17.

Vous souhaitez demander le baptême de votre enfant? Informez-en une des pasteures et vous pourrez assister à une soirée avec d'autres parents qui font la même demande que vous. Prochaines dates: 23 janvier, 13 mars, 18 avril, 5 juin à Préverenges, salle à côté du temple, 20h-22h.

Soirées grillades

A deux reprises depuis ce printemps, des soirées grillades nous ont réunis. Une équipe de jeunes s'est occupée des préparatifs, des grillades et de leurs accompagnements. Antoine Sordet, conseiller

Nouvelles de la Paroisse

paroissial, a veillé à associer plaisir de manger ensemble et interventions de jeunes adultes partageant des expériences constructives et interpellantes. Les dates des prochaines soirées grillades ne sont pas encore connues mais elles viendront avec le printemps (voir notre site).

Soirée contes au caveau d'Echandens

Les soirées contes au caveau d'Echandens ont du succès. Les conteurs-conteuses se feront un plaisir de vous proposer un nouvel éventail d'histoires. Notez déjà le 16 février, 20h. Pas besoin de s'inscrire.

Engagement en faveur de Terre Nouvelle (œuvres d'entraides)

Chaque année, la paroisse soutient une nouvelle initiative. Le culte du 28 janvier, à 10h, à la salle polyvalente de Préverenges nous offrira de ses échos. Ce moment festif sera prolongé par un apéritif copieux.

Les incontournables

Le 24 décembre nous pourrons vivre ensemble une veillée de Noël au temple de Lonay à 23h. Ou préférez-vous venir le 25 décembre au temple de Denges à 10h, pour la fête de Noël animée par les enfants et la chorale tous âges de la paroisse?

Autour de Pâques: après les Rameaux et la fête de fin de catéchisme à Lonay, il y aura une célébration de jeudi saint à 19h, au temple de Préverenges. Cette année, le culte de vendredi saint nous réunira à 10h, à Echandens, l'aube pascale à 6h, à Vullierens et le culte de Pâques à 10h, à Aclens.

En mars, une soupe de carême nous réunira à Echandens, le vendredi 9 mars dès midi.

En mai, le samedi 5, la Vente des dames de cœur, ses délices et merveilles, dès 9h à Echandens ainsi que le culte de l'Alliance, le dimanche 27, à 10h, à Lonay.

Nos autres propositions figurent sur le site:

lonaypreverenges@eerv.ch

Formation d'adultes

Pour nourrir et stimuler la vie spirituelle, la formation d'adultes de notre région propose diverses démarches en groupes. Vous trouverez davantage de renseignements sur le site formationmorgesau-bonne.eerv.ch

La paroisse, ce sont aussi vos initiatives, coups de coeurs et idées. N'hésitez pas à nous les partager!

Président du Conseil paroissial

Jean-Charles Mignot
021 803 14 30

Les pasteurs

Ira Jaillet
021 331 56 17

Claudine Masson Neal
021 331 56 83

Corinne Méan
021 331 57 43





Même s'il n'y a pas eu de fête d'Abbaye durant cette année qui se termine, notre société a vécu quelques événements marquants.

Au début de l'année, lors de l'Assemblée générale, nous avons pris congé du Lieutenant d'Abbé, Philippe Bohner, qui a souhaité rejoindre le rang. Après treize ans au Conseil de l'Abbaye de Denges, il a passé vingt ans au sein du Conseil de l'Abbaye d'Echandens, dont treize comme bras droit de l'Abbé. Ainsi, c'est un peu la «mémoire vivante» de nos deux Abbayes qui a quitté notre comité. Mais Philippe, c'est surtout un Généreux; généreux en temps, en efforts, en disponibilité, en humour et en amitié. Qu'il soit par ces lignes publiquement remercié, ainsi que son épouse Ruth, pour tout ce qu'ils ont apporté à notre société. Cependant, ils ne seront pas dispensés à l'avenir de leurs fameuses traversées du pont de danse!

Pour ce qui est des compétitions, en avril nous avons participé au Tir de l'Amitié et en septembre au Tir du Giron de la Venoge, non sans un certain succès.

L'été dernier, dans le cadre des Fêtes au Château, vous avez pu tester le «Cave Eau Salée» décoré dans l'ambiance plage et tenu le vendredi soir par nos soins.

Mais cette année a surtout été consacrée à la préparation de la Fête de notre Abbaye. En effet, ce sont les **18, 19 et 20 août 2018** que notre prochaine fête triennale aura lieu. Si les tirs des vendredi 17 et samedi 18 sont réservés à nos membres, la suite de la ma-

L'Abbaye des Agriculteurs

nifestation est publique, ouverte à toutes et à tous. Elle débute le samedi soir, sur la place de l'Eglise, par le couronnement des Rois. La fête se poursuit le dimanche par le culte, le traditionnel banquet et le cortège avec la participation des enfants des Bisounours et des classes du village. Le lundi, après un déplacement chez nos voisins de Denges pour l'apéritif, la manifestation continue avec un nouveau banquet et la verrée des Rois sur l'esplanade de Bellevue durant l'après-midi. Les trois soirs, les manèges et la cantine, installés sur la place à côté de l'administration communale, permettent de se rencontrer, de se divertir, de se nourrir et de se désaltérer jusque tard dans la nuit.

S'il vous prenait l'envie de rejoindre les rangs de notre Abbaye, par exemple pour participer plus activement à la Fête 2018, les membres du Conseil, en particulier le soussigné, sont à votre disposition pour tous renseignements.

Bienvenue à tous pour participer à la Fête de l'Abbaye 2018!

*L'Abbé-Président
Jacques Perrin-
jaquet*



Autour de l'Orgue

L'ultime saison...

Si vous entrez dans le temple d'Echandens, arrêtez-vous un instant et écoutez... D'abord vous ne remarquerez rien et puis, petit à petit, vous entendrez résonner les différents instruments qui ont retenti durant nos saisons musicales. Ecoutez-les, ces musiciennes et musiciens, ces chanteurs et choristes qui nous ont enchantés le temps d'un concert. Si, par essence, la musique est l'art de l'éphémère, c'est dans nos souvenirs qu'elle prend sa véritable place. Nous avons vécu des moments inoubliables et les organisateurs n'en sont pas peu fiers.

Alors, pourquoi la dernière saison? D'abord, pour parodier G. Bécaud: «Il faudra bien que ça arrive, je partirai» et comme l'écrit Aragon «le poète a toujours raison» il a été décidé de mettre un terme à l'aventure. Reconnaissons-le aussi, le renouvellement de la programmation est devenu compliqué et l'exiguïté des lieux fait que l'on ne peut accueillir des formations composées de plus de dix musiciens. Il faut donc passer la baguette et donner la possibilité de jouer d'autres partitions.

Maintenant, une brassée de remerciements est adressée aux différentes Municipalités qui nous ont apporté toute l'aide financière et logistique. Notre gratitude va au personnel de l'administration communale dont l'efficacité a grandement contribué à nous soulager de bien des tâches de secrétariat ainsi que de conciergerie. Et puis, merci aux artistes, aux auditeurs d'Echandens et d'ailleurs dont la présence nous a encouragés à mettre sur pied des concerts durant toutes ces années.

Retenez donc les dates des deux prochains concerts, à savoir le 26 novembre 2017 et le 21 janvier 2018. Au printemps, à une date à définir, dernière audition et ce sera le clap de fin.

Isabelle Noverraz
Catherine Perrinjaquet-David
Charles Moinat





C'est toujours dans ce bel endroit magique qu'est le cellier du château que peuvent se retrouver les amateurs de bonne musique pour boire un verre et manger un morceau tout en appréciant les spectacles concoctés par le GRAC (groupe d'animation du caveau).

Le caveau d'Echandens, grâce à l'appui financier de la Commune d'Echandens, l'aide logistique apportée par l'équipe de la voirie et l'enthousiasme de son groupe d'animation, offre des soirées de qualité dans un style café-théâtre. L'entrée demandée est modeste pour permettre à tout un chacun de s'offrir une soirée chez nous (prix normal 20 fr. / AVS-étudiants 15 fr.).

L'ambiance y est toujours fort sympathique et il n'est pas rare que la soirée se prolonge après le spectacle lors de discussions animées, parfois même en compagnie des musiciens.

La saison 2016-2017 a été riche en diversité puisqu'autant le rock, le blues/bougie, le swing, la chanson française, la musique latine et cubaine ainsi qu'un spectacle d'humour se sont succédés à raison d'environ un vendredi par mois. La sérénade au château, une fois n'est pas coutume, a été de l'opéra et a connu un joli succès.

Pour la saison prochaine, l'équipe du GRAC vous propose de septembre 2017 à juin 2018, cinq productions. Nous commencerons par de la chanson française en date du 29 septembre, puis nous passerons à une soirée cubaine le 1er décembre, du Bricoswing le 9 février, du blues le 20 avril et pour

terminer notre sérénade classique le 21 juin 2018.

Le dernier bulletin communal vous faisait part de la préoccupation du comité quant à sa pérennité. Or, c'est avec grand plaisir que ce dernier a accueilli de nouvelles forces dans le courant de l'année. En effet, deux nouveaux membres se sont joints à l'équipe, ce qui porte celle-ci à 9 membres. Deux autres Echandeliens se sont encore mis à disposition... à suivre.

Venez passer un agréable moment au caveau, partager un verre, vous restaurer et assister à un bon spectacle en toute simplicité ! Afin de vous maintenir informé, inscrivez-vous à notre bulletin d'information

(avant chaque spectacle) par le biais du lien sur notre page d'accueil, consultez notre site sur www.caveau-echandens.ch et réservez votre place en ligne ou en laissant un message sur le répondeur du 079 / 410 74 79.

On vous attend, à très bientôt.
L'équipe du GRAC.



Yellow Dogs



Yoann Provenzano



Opera Viva



Fiddlefree



Los Ratones

La compagnie d'aviation «VolleyR», armée de fours à crêpes, a atterri aux Fêtes au Château afin d'offrir à son aimable clientèle quelques douceurs pour débiter sous les meilleurs auspices cette nouvelle saison sportive. Forte de 22 hôtes et d'un steward, cette compagnie a pris plaisir à servir petits et grands durant les deux jours de fêtes.

Suite à ce début d'année festif, il a fallu troquer les uniformes contre les chaussures de sport afin d'éliminer les surplus de crêpes. La compagnie «VolleyR» est maintenant prête à décoller pour une année pleine d'aventures et de rebondissements. Les vols se font tous les mardis de 20h à 22h et des vols spéciaux sont affrétés dans le courant de l'année pour les matchs en extérieur ou les tournois. Comme l'année passée, le club a deux équipes. La première poursuivra finalement son périple dans le groupe A, après une année à rebondissements, qui nous a tenu en haleine quant à l'issue jusqu'à la reprise des entraînements. La deuxième équipe, qui continuera son voyage dans le groupe C cette année, a gagné en précision et en cohésion d'équipe. C'est maintenant des joueuses plus que soudées qui évoluent sur le terrain et

qui nous offrent de jolis spectacles lors des matchs.

Hormis les entraînements, l'année passée a également été rythmée par un repas de fin d'année, un week-end de ski, un dimanche en famille au refuge, ainsi qu'un souper de clôture de saison.

vers. Bien que craignant un peu les courbatures, nous nous réjouissons toutes de ce mini-camp.

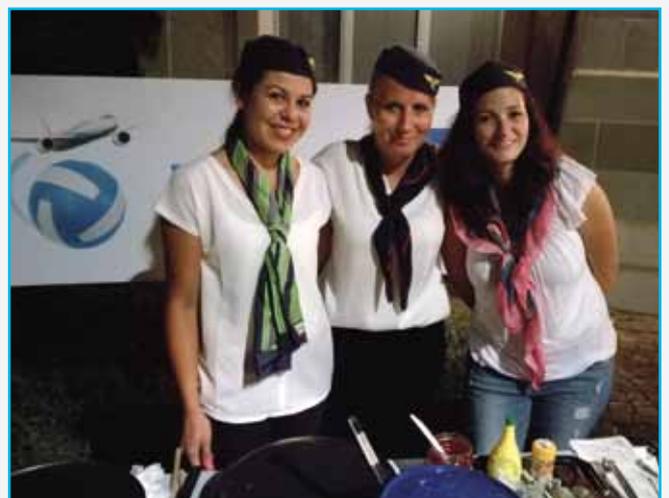
Mesdames et Messieurs, veuillez attacher vos ceintures, l'avion va bientôt décoller. Bon vol!

Eloïse Christe



Pour cette nouvelle saison, le club est heureux de poursuivre sa collaboration avec son coach, qui apporte un vrai plus aux entraînements et un soutien important lors des matchs. Sur son initiative, la saison débutera par un week-end d'entraînement dans le Val-de-Tra-

*Renseignement
Coralie Wüthrich
079 470 98 04*





Nouvelle distribution des cartes

La saison 2017 a été marquée par le changement de catégories voulu par notre Fédération faîtière. En effet, les catégories d'armes que nous connaissions dans les concours depuis quelques années ont été totalement remodelées. Nous avons craint d'avoir quelques soucis pour inscrire des groupes unifiés par catégorie, mais force est de constater que cette adaptation nous a, bien au contraire, plutôt permis d'obtenir de belles places dans les classements finaux.

Cette année, nous avons participé au Championnat de groupe avec de réelles ambitions. Nous avons été qualifiés pour la finale au stand de tir de Vernand à Lausanne, malheureusement le jour de la finale 2 compétiteurs sur les 5 formant le groupe étaient diminués, car malade ou blessé. Bien que nous nous soyons cramponnés, nous avons manqué la qualification pour la grande finale de peu. Le 9e rang obtenu nous reconforte quelque peu et nous motive pour remettre l'ouvrage sur le métier l'année prochaine.

Plusieurs tirs cantonaux étaient organisés en 2017. Nous avons opté pour le Tir cantonal bernois organisé en terres francophones. C'est donc dans un superbe stand situé en pleine nature, quasiment loin de tout que nous avons passé ces 2 jours de compétition. Nous y avons été accueillis très chaleureusement par la société de Champez. Seul bémol: il y soufflait un vent à décorner les bœufs et pour

la précision, il y a mieux! Nous sommes tout de même rentrés avec une moisson de distinctions et quelques grandes et petites maîtrises cantonales.

Comme de coutume, nous avons participé à plus de 20 concours de sociétés, avec, comme déjà mentionné précédemment, quelques jolis rangs finaux, dont voici un aperçu :

- Tir de la Tulipe à Morges, notre groupe se classe 5e dans la cat. D
- Tir des Sécherons Villars s/ Yens, notre délégation termine sur la 3e marche du podium
- Tir du Bourlatsapi à Bercher, cette fois notre groupe est 4e
- A nouveau un 5e rang au Tir des Bougeries d'Apples
- Au niveau individuel, la soussignée est 1ère au classement « Roi du tir » à Champagne et 2e au Tir de la Tulipe à Morges
- Avec 78 points sur 80, François Pache glane la 1ère place à la passe Groupe lors du Tir du Jorat à Froideville.

Ce palmarès est non-exhaustif, car au moment d'écrire ces lignes, il nous manque les classements officiels et définitifs de quelques concours.

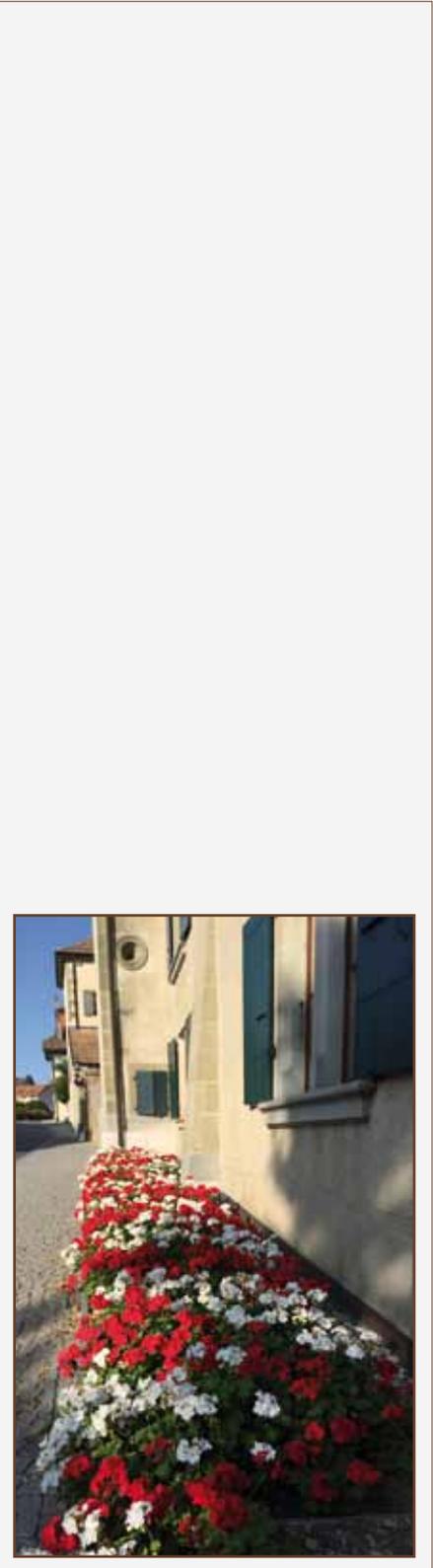
Au mois d'août, les sociétés de l'association du Stand d'Echandens, dont nous faisons partie, ont organisé une journée de découverte et d'initiation au tir sportif. Cette journée, proposée et soutenue par la Fédération suisse de tir et notre association cantonale a remporté un franc succès. Nous avons accueilli une soixantaine de personnes venues individuellement ou en famille pour découvrir ce qu'est le tir sportif et quelles disciplines sont proposées.

Merci d'avoir lu ce bref résumé de nos activités. Vous souhaitez découvrir le tir sportif? Alors n'hésitez pas à venir nous trouver un mardi soir dès le mois de mars lors de

l'une de nos séances d'entraînement au stand d'Echandens!

Pour le comité
Béatrice Seydoux

www.tir-denges-echandens.ch





Lors de la rédaction de cet article, le championnat Vaudois a déjà repris ses droits sur nos terrains de Rueyre et des Pâquerettes, mais revenons un peu sur la saison 2016-2017 qui a été riche en événements divers.

Côté juniors

Comme chaque année, notre club s'est porté volontaire pour organiser un des tournois-animations de l'ACVF pour les juniors F; de nombreux juniors y ont participé avec grand plaisir et toujours dans la bonne humeur. Nos équipes de juniors E, D, C et B ont participé dans leur catégorie respective au championnat de l'ACVF où elles ont eu de très bons résultats. Nous tenons par cet article à remercier tous les animateurs, entraîneurs, ainsi que les parents pour leur dévouement tout au long de cette année écoulée. En fin de saison et pour la première fois, une «foot games party» a été orchestrée avec les joueurs des équipes D, E et F (soit les 3 catégories les plus jeunes). Des matchs confrontant les enfants et leurs parents ont eu lieu au terrain de Rueyre. A midi, tout le monde a pu déguster un excellent rôti à la broche concocté par le comité. La journée s'est déroulée comme à l'accoutumée dans une ambiance familiale et festive.

Côté Actifs et seniors

Lors du 2ème tour, notre première équipe était au coude-à-coude pour la 2ème place du classement, 2ème place synonyme de qualification pour les finales de promotion en 3ème ligue. Lors des derbys, comme contre Echichens et Lonay, l'affluence et l'engouement des spectateurs, supporters, amis et même de certains médias locaux présents au bord de notre

terrain a été incroyable. Enormément de plaisir, de joie et de fierté pour le comité, l'équipe et tous les gens travaillant dans l'ombre tout au long de cette superbe saison, ce malgré le petit point manquant pour la qualification en finale. Pour cette future saison, un nouvel entraîneur a été engagé en la personne de M. Jean-Marc Dupuis, personne d'expérience prêt à relever ce grand défi et à nous faire encore plus rêver avec cette belle équipe.

Pour preuve que notre FC a le vent en poupe, de nombreux nouveaux joueurs, accompagnés par d'anciens revenus au bercail et des juniors locaux, sont venus compléter nos rangs durant la pause estivale et c'est avec une grande joie que nous avons créé une 2ème équipe d'actifs. Notre fidèle ami et entraîneur Edy Bridy en prendra les commandes. Et bien entendu, n'oublions pas notre équipe de copains des Seniors +40, qui elle joue tous les vendredis soir à 20h00, parfois jusqu'à tard dans la nuit.

Côté Club

Les équipes qui évolueront sous nos couleurs pour la saison 2017-2018 seront donc les suivantes: 1 équipe de juniors B, 1 équipe de juniors C, 2 équipes de juniors D, 1 équipe de juniors E, 1 équipe de juniors F, 1 équipe d'actifs en 4ème ligue, une 2ème équipe d'actifs en 5ème ligue et toujours notre équipe des Seniors +40 fidèle au poste.

En juin dernier, le FC ECHANDENS a également eu le plaisir et la fierté de recevoir le prix de «club méritant» lors de la nuit du football organisée par l'ACVF. Ce prix récompensait son travail pour le fair-play, l'organisation non-lucrative de «graines de foot pour personnes à mobilité réduite» ainsi que sa participation active aux diverses manifestations de l'ACVF. Notre première équipe s'est également vue récompensée par le 3ème rang du classement fair-play vaudois pour la catégorie 4ème ligue.

FC Echandens

Cerise sur le gâteau, le FC ECHANDENS, toutes équipes à 11 confondues (C, B, 4ème ligue et seniors +40) a été classé 7ème du classement fair-play de l'ASF, donc au niveau Suisse, soit 1er club vaudois à ce classement. En ces périodes où l'on entend fréquemment parler de problèmes de bagarres sur et autour des terrains, d'agressions d'arbitres et j'en passe, c'est avec une grande fierté que notre club se voit récompensé pour son fair-play tout au long de la saison, encore un grand merci à toutes les personnes qui ont rendu cela possible.

Notre traditionnel repas de soutien de fin d'année a remporté un très beau succès. Le FC Echandens tient à conserver cette formule familiale qui fait ses preuves depuis quelques années. Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du 25 novembre 2017 à la salle de la Crosette à Denges où nous vous accueillerons nombreux avec plaisir.

Pour la saison 2017-2018, le comité se présente de la manière suivante :

Président

Stéphane Steiner

Vice-président

Vivian Randin

Caissier

Paco Ruiz

Secrétaire

Lise Zbinden

Responsable juniors

Vincent Palpacuer

Responsable des arbitres

Dusan Brkic

Responsable des seniors

Patrick Passeraub

Tous les renseignements utiles concernant notre club peuvent se trouver sur le site de l'ACVF <http://www.football.ch/acvf/Association-cantonale-vaudoise-de-football/Association-ACVF/Clubs-ACVF/Club-ACVF.aspx/v-1067>. Et bien sûr, vous pouvez toujours nous atteindre via notre adresse mail: fcechandens@gmail.com.



Juniors D



Juniors E et Seniors +40 au tournoi des générations



Juniors E



Seniors +40



FCE 2e équipe

Rappelons encore notre page facebook «FC Echandens» où vous pourrez trouver les manifestations, nos événements spéciaux et également quelques photos. Nous profitons également pour vous rappeler que vous pouvez louer la buvette du terrain des Pâquerettes. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de la Commune d'Echandens.

Avant de conclure, le comité du FC Echandens tient à remercier chaleureusement tous les joueurs, les entraîneurs, les arbitres, les fidèles bénévoles, Tina, Jacky, les communes d'Echandens, Denges et Préverenges, les sponsors, la voirie, et le Club des 100 qui œuvrent tous pour la réussite et le succès de notre club.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer au bord de l'un de nos terrains et lors de nos manifestations.

Le comité



L'année 2017 touche à sa fin et, avec elle, une belle saison de tennis à l'extérieur a donné l'opportunité à nos membres (et non membres) de participer à beaucoup d'activités sportives et extra-sportives.

Comme chaque année, nous profitons donc de cette opportunité pour vous inviter à rejoindre le club, particulièrement aux étudiants qui sont dans notre commune, aux nouveaux habitants et à toute personne désireuse de faire du sport, sans aucune restriction. Nous invitons aussi les entreprises de la région à faire profiter leur personnel des avantages de notre club, pour ceux-ci nous proposons des programmes particuliers.

Il est temps de vous donner quelques informations sur la vie du club.

Projet de rénovation

Comme nous l'avons annoncé l'année dernière, le projet de rénovation demande des investissements importants et le club n'a pas la capacité d'assurer son financement. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec la Municipalité d'Echandens qui nous a fait part de son engagement. Malheureusement, ce projet ne peut avancer aussi rapidement que nous aimerions car il faut pallier à des échéances administratives. Le premier pas fut de consulter l'avocat pour que tout soit fait en règle. Comme nous l'avons informé lors de l'Assemblée Générale du club, nous avons demandé l'extinction du droit de superficie et la cession à la municipalité des biens du club.

Deuxièmement, la Municipalité d'Echandens a cédé au club



Nuit du double



Jessica et Joelle - Finalistes

toutes les parts sociales qui étaient en son pouvoir.

Afin d'assainir la question des parts sociales, nous devons demander à tous les détenteurs de s'annoncer auprès du club. C'est cette démarche qui prend du temps.

Par la suite, la Municipalité devra faire les démarches auprès du Conseil Communal.

Nous pouvons vous assurer que votre comité travaille dans ce sens

avec l'objectif de réaliser cette rénovation tant attendue.

Entretemps, nous nous efforçons de faire fonctionner le club dans de bonnes conditions, par exemple, pour la saison 2018, nous allons faire un travail de fond sur les courts.

La nuit du Double

Le 24 juin a eu lieu cette magnifique soirée ouverte à tous. C'était une joie de compter parmi nous



Laurent, Alexandre et la relève - Finalistes

des familles avec des enfants. Dès 18 heures, les doubles mixtes ont commencé : la formule n'a pas changé et les équipes sont tirées au sort, les rencontres se font entre jeunes juniors, joueurs d'élite, filles, garçons et seniors. L'objectif de cette soirée est de passer de bons moments, faire de nouvelles rencontres en partageant notre sport et, après l'effort, terminer par une grande grillade dans une super ambiance, ce qui n'empêche pas quelques mordus de continuer à jouer après minuit.

Mouvement Juniors

Cette année environ 25 élèves

ont pris des cours à Echandens à l'école Sandro Tennis. Nous encourageons nos jeunes à poursuivre cette activité car c'est le chemin pour arriver aux Interclubs.

Tournois Internes

Même formule à deux phases que l'année dernière. Après une première phase de classement, le tournoi se fait par élimination directe. Trois groupes y ont participé: Dames et Messieurs non classés ainsi qu'un tableau des messieurs classés. Chez les dames nous félicitons Joëlle qui a fait son retour en remportant la finale contre Jessica. Chez les hommes c'est Alexandre qui a gagné contre Laurent Barsin. Chez les classés, Laurent Borgeat a pris le dessus sur notre organisateur Stéphane Schilt. Un grand bravo à tous les participants.

Les interclubs dames

Le championnat Interclubs voit s'affronter des centaines d'équipes car c'est la compétition la plus importante de Suisse.

Nos dames ont encore fait une belle saison, se classant 2èmes sur 5.

Coupes Bellaria et Lombardet

Réservés aux non licenciés, les coupes Bellaria (pour les dames) et Lombardet (pour les messieurs) se disputent contre d'autres clubs de la région.

Bellaria: Nos dames sont arrivées en finales, malheureusement perdue 4-3. Bravo à elles.

Lombardet 1 et 2: Les deux équipes masculines, jouaient en ligue A. La première s'est classée en queue du peloton et doit jouer la relégation fin octobre. Par contre, la deuxième a confirmé sa force en se classant 2èmes.

Fêtes au Château

Comme tous les trois ans, ces fêtes ont vu un énorme succès. Dirigés par Sandrine, beaucoup de membres et amis du club ont travaillé dans la joie à la restauration pendant les deux soirées.

D'autre part, la présentation de notre Club lors de l'accueil de nouveaux habitants nous a permis d'ouvrir notre club à de nouveaux membres.

*Pour le comité
Ramiro Rodriguez
Président*



Jour des finales



Brunch d'ouverture

Une fois par semaine, nous nous retrouvons pour nos cours de gymnastique à la salle de gym de la Crosette à Denges, tous les mardis de 20h15 à 21h15, sauf pendant les vacances scolaires. Nos cours sont animés par une monitrice très dynamique et expérimentée. Ils sont variés : exercices de stretching, d'endurance, d'équilibre, du step, etc.

Pendant les relâches, en février, nous organisons une activité sportive à l'extérieur, car la salle de gym est fermée. Cette année, une sortie raquettes était prévue. Départ d'Echandens par voiture privée, parcours raquette: Ste-Croix - Col des Etroits. Nous avons terminé notre ballade par une bonne fondue bien méritée à l'Auberge communale de Gollion.

Une soirée grillades a toujours lieu en juin, le dernier mardi de l'année scolaire. Et pendant les vacances d'été, nous nous retrouvons à bien plaisir les mardis à 20h devant «notre» salle de gym pour une marche d'env. 1 heure et demie.

Cette année, notre traditionnelle course d'une journée nous a amenées par train et car postal jusqu'à Charmey, avec une pause café/croissant. Quelques copines ont profité des bains à Charmey, les plus téméraires ont fait la marche jusqu'à la Valsainte et retour, d'autres ont pris un petit raccourci (vu la météo un peu maussade), mais sans oublier l'apéritif en cours de route... Cette sortie s'est terminée par un repas/pizza dans un restaurant d'Echandens.

C'est avec plaisir que nous vous invitons à passer une ou plusieurs leçons avec nous, dans une ambiance sportive, où nous soignons aussi l'esprit de camaraderie et d'entraide. Les nouveaux membres sont les bienvenues!

Renseignements
Mme Katharina Zurn
021 701 40 08
sfgdenges@gmail.com



Marché de Noël

Venez partager avec nous le verre de l'amitié, vous êtes tous les bienvenus. Notre traditionnel marché de Noël aura lieu du 1er au 3 décembre 2017. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, vous pourrez admirer les travaux des exposants qui présentent leurs activités. Nouveau: cannage, vannerie, peinture sur verre, chakras, tricot, bijoux et jeux pâte polymère fimo, couture, couronnes de l'Avent, céramique et aussi bijoux fantaisie, aquarelle, miel, bijoux précieux, peinture sur porcelaine et toile et bien sûr les décors de Noël.

Ouverture

Vendredi

de 18h à 21h

Partie officielle à 18h30

Samedi

de 10h à 20h

à 11h15 apéritif, mots de bienvenue, présentation, annonces

Dimanche

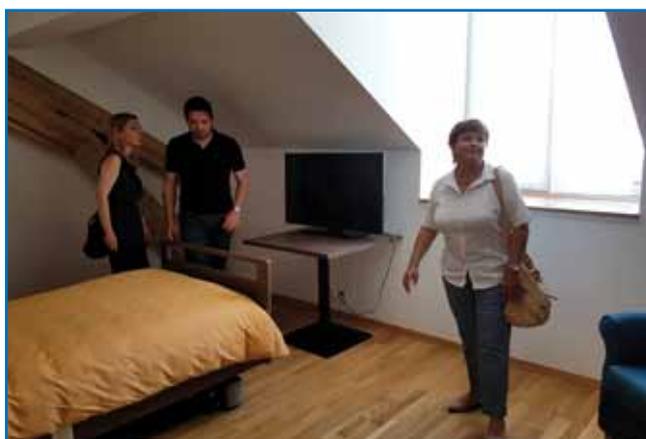
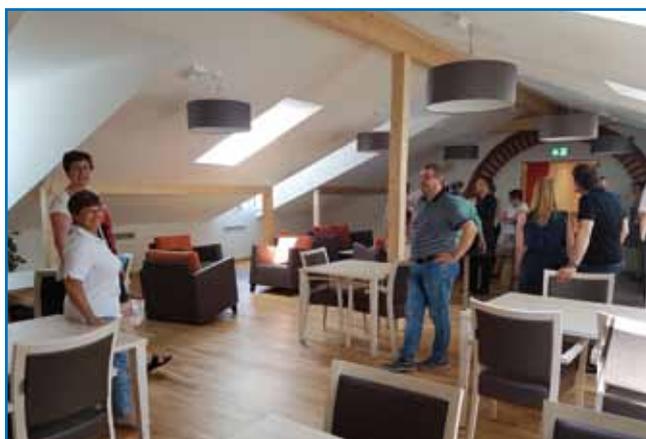
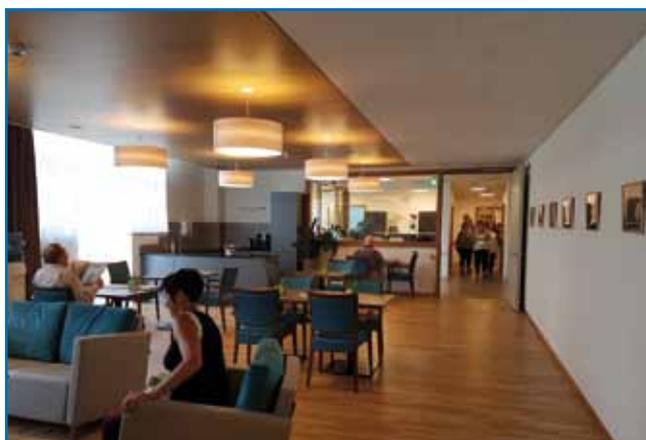
de 10h à 17h

à 11h15, apéritif, mots de bienvenue, présentation, annonces

Renseignements

M. Rémy Jaton
079 623 72 77
021 701 47 77
remyjaton@bluewin.ch





Inauguration

Historiquement emplacement d'un moulin, puis d'une chocolaterie il y a une centaine d'années, une partie du bâtiment rénové de la Chocolatière abrite désormais l'EMS du même nom.

Le 16 juin 2017, cet établissement médico-social du groupe alpage a été inauguré en présence de Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, alors président du Conseil d'Etat, et de la Municipalité d'Echandens ainsi que du personnel communal, parmi d'autres invités.

La direction d'alpage, représentée par MM. Laurent Wymann et Olivier Correvon ainsi que par Mme Sandrine Heuls (directrice de l'EMS), ont présenté avec fierté l'histoire de cette réalisation, chiffrée à 18 millions de francs, aux nombreuses personnes présentes. Des visites guidées ont permis de se faire une idée de la qualité de l'hébergement. D'une capacité de 44 lits (31 longs séjours, 13 courts séjours), cette structure est l'une des rares à proposer des chambres dotées d'un seul lit. Une étape de plus dans la qualité de vie de la Commune !



Cabinet médical du Saugey

Agrandissement

Il y a une année débutaient les travaux de transformation du bâtiment du Saugey, en vue de créer une extension de notre cabinet médical sur sa face est. Ce prolongement de la construction existante permet non seulement d'ajouter les locaux nécessaires à la pérennisation du cabinet, mais également la création de terrasses pour les deux appartements à l'étage supérieur.

Le Dr. Guy Dunand et la Dresse Katalin Delessert ont ainsi pu accueillir la Dresse Aline Blanc, de Denges, et renforcer l'équipe médicale en place. Cette installation a été inaugurée officiellement le 28 septembre 2017 par une belle fin d'après-midi ensoleillée.

Le Dr. Dunand en a profité pour inviter et remercier le Syndic en place à l'époque de son arrivée dans la Commune, M. Jean-Marc Diserens. Ce fut l'occasion d'échanger quelques souvenirs de ces trois décennies passées et de partager le verre de l'amitié.

La Municipalité souhaite la bienvenue et plein succès à la Dresse Blanc dans son nouveau cabinet à Echandens !





Dans la vie, il y a des rêves plus au moins extravagants

Pour Aziza et moi-même, c'est de participer au rallye Aïcha des Gazelles qui se déroulera au Maroc du 16 au 31 mars 2018.

Ce rallye est très suivi par les médias français et prend de plus en plus d'ampleur en Suisse. Lors du Rallye de 2016, deux équipes suisses ont terminé aux deux premières places en catégorie 4x4.

Le rallye est 100% féminin et se déroule à travers le désert au Maroc, sur 2'900 km en 9 jours uniquement avec carte et boussole, sans GPS. Seul rallye au monde à être certifié ISO 14001:2004 depuis 2010.

Après renseignements pris auprès du comité d'organisation, nous avons décidé de nous lancer dans cette aventure. Plusieurs points nous ont séduit dans ce rallye: son engagement auprès de la population locale, la possibilité, par notre participation financière, à Cœur de Gazelle d'exister reconnue d'intérêt général depuis sa création en 2001 et soutenue par le Ministère Marocain de la Santé.

Cœur de Gazelles œuvre pour des projets solidaires qui répondent aux besoins des populations locales du Maroc: le médical, la scolarisation, l'environnement et le développement durable, la réinsertion professionnelle de femmes, l'assistance à la vie quotidienne et l'envie de faire plaisir par la distribution de dons.

Nous avons créé une association, «Gazelles de A à Z», pour lever des

fonds et profitons de cette occasion pour soutenir aussi une association locale, le Chalet du Cœur, qui a pour but de fournir une aide notamment financière pour la formation, l'éducation ou la thérapie. Elle s'exerce sans limitation géographique, mais principalement dans le canton de Vaud, soit directement par l'association, soit directement en soutenant, en aidant ou en collaborant avec des organisations, associations et œuvres, qui elles-mêmes poursuivent le même but que l'association.

Afin de concrétiser ce beau projet nous ferons un apéritif dînatoire de soutien le 18 novembre 2017, à la rue des artisans 7, à Echandens, dès 15 h 00. Nous serons

Gazelles de A à Z

heureuses de vous y présenter la voiture et l'équipage.

Vous pouvez nous suivre aussi sur notre page Facebook: Gazelles de A à Z, ou nous parrainer ccp 14-277128-8.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter.

*Azucena Crolla
Aziza Belaïdi Poget*

*azucena.crolla@bluewin.ch
aziza.poget@hotmail.com*

Pour plus d'informations

*www.rallyeaichadesgazelles.com
www.coeurdegazelles.org
www.chalet-du-coeur.ch*



Les pompiers pour s'intégrer

Ils sont une quinzaine d'habitants d'Echandens à avoir rejoint les pompiers volontaires du SIS Morget, l'entité qui regroupe 29 communes. Parmi eux, se trouvent quelques femmes dont Sandra Cavin-Davied.

Cette secrétaire dans l'immobilier est membre du Détachement de Premiers Secours de l'organe d'intervention de Denges. Au fil des ans, elle a gravi les échelons pour aujourd'hui occuper le grade de Sergent-major. Elle dispose également du permis l'autorisant à conduire les plus gros véhicules des pompiers, sirènes et feux bleus enclenchés pour un départ en intervention. Par le passé, Sandra Cavin a également été porteur d'appareil respiratoire.

Pour elle, il ne faut pas hésiter à s'engager, même si l'on est une femme: «Il ne faut pas avoir d'a priori ou de peur, car la formation est bonne, bien qu'elle soit physique». Ce qu'elle apprécie particulièrement en restant active au sein des pompiers volontaires, c'est l'esprit d'équipe, la possibilité d'apprendre de nouvelles choses, autant techniquement qu'humainement, et de pouvoir aider son prochain.

Alors que la gente féminine est encore peu nombreuse, pourquoi a-t-elle décidé de rejoindre la troupe il y a plusieurs années déjà? «Mon papa était commandant à Gilly et les exercices se faisaient sur notre vieille maison villageoise. Etant jeune, c'était impressionnant et cela m'intriguait, je voulais essayer», sourit-elle. Avant d'ajouter: «C'était également pour mon intégration dans le village d'Echandens lorsque je me suis mise en ménage avec mon mari».

Si vous êtes intéressés ou avez des questions, n'hésitez pas à contacter les pompiers (www.sis-morget.ch) ou à les suivre sur les réseaux sociaux.

*Fabienne Morand
pour le SIS Morget*



Sandra Cavin-Davied est actuellement la femme la plus gradée au sein du SIS Morget

Démonstration de Discofox à la Grande Salle d'Echandens

Notre Commune a la chance de compter parmi ses (jeunes) habitants un couple de champions suisses de Discofox. Il s'agit de Sarah Martin et de Paul Diserens, qui ont décroché le titre cette année.

A la demande de la Municipalité, ils ont accepté d'organiser un après-midi de démonstration de cette danse pour leurs amis et les

personnes intéressées à découvrir les pas de base. Cela s'est passé le 2 juillet dans notre salle villageoise, dont le parquet brillant a donné une touche rétro et festive à l'événement, mettant en valeur les couples virevoltant au son de la musique.

Un grand merci à Sarah et Paul pour nous avoir offert cette occasion de les voir à l'œuvre, et encore bravo pour leur titre !



Discofox

Bravo Yoan

Nos citoyens s'illustrent au sein du hockey lausannois. Après le Roi des Lions du LHC Thierry Pache

l'année dernière, nous avons maintenant un champion de Suisse dans notre village avec Yoan Cavin (14 ans).

Après avoir fait ses armes au sein

du Forward Morges, Yoan a été engagé dans les rangs des équipes compétitions du Lausanne 4 Clubs en 2015.

Pour la saison 2016-2017, il a rejoint les Minis Top, entraîné par Fabian Guignard, ancien joueur professionnel de la Ligue Nationale A, et son assistant Gaëtan Moser.

L'équipe a volé de succès en succès pour obtenir un titre de Champions Romands en mars, et poursuivre dans les finales nationales.

C'est le 9 avril dernier, lors du dernier match de l'histoire disputé dans le chaudron de la patinoire de Malley, que les 500 spectateurs présents ont pu fêter avec les joueurs, une dernière victoire synonyme du premier titre de Champions Suisses pour une équipe de Lausanne.

Toutes nos félicitations vont aux joueurs, aux entraîneurs et au club!



Les 100 ans de Madame Lila Gonin

Fêtée le 31 mars 2017 en présence de Mme la Préfète Honoraire Nelly de Tschanner, Mme Corinne Méan de la Paroisse, Mmes Irène Caron et Katharina Zurn de la Municipalité, accompagnées de Mme Mingard, ainsi que la famille de la jubilaire.

Madame Lila Gonin est née le 1er avril 1917 à Epautheyres dans une famille d'agriculteurs. A l'âge de 14 ans et demi, elle part 18 mois à St-Gall dans une famille d'imprimeurs et suit l'école secondaire. Elle revient à la maison pour seconder sa maman et s'occuper de ses 7 frères et sœurs cadets.

Elle suit ensuite l'école ménagère de Marcelin, où elle s'y fait beaucoup d'amies fidèles, et se marie à 24 ans avec Oscar Gonin. A la maison familiale de la Robellaz, à Essertines s/Yverdon où ses 3 enfants sont nés, elle participe active-

ment aux divers travaux de la ferme et des champs. Elle aime beaucoup son jardin, les fleurs, et fait partie du groupement local des Paysannes Vaudoises.

En 1970, le décès accidentel de leur fils Pierre-André, engagé avec intérêt à la reprise du domaine familial, oblige Oscar et Lila à quitter la ferme. Le domaine est repris par un neveu, ce qui favorise une reconversion plus douce du couple, qui s'installe à Echallens, bourgade qui lui per-



Nos nonagénaires

En 2017, la Municipalité a eu l'occasion de fêter deux nonagénaires.

Le 24 mai, Madame Marie-Rose Marguerat, et le 18 juillet, Monsieur Louis Metzener.



Mme Marguerat entourée de Mmes Katharina Zurn et Josiane Tille, et à gauche, avec sa famille.



met de s'intégrer, de faire de nouvelles activités et de nombreuses rencontres amicales. Par le CMS, Lila est encore active dans l'aide et l'accompagnement de personnes âgées; elle participe également avec plaisir à la gym du 3ème âge. Ses passe-temps favoris ont été longtemps la broderie, les mots-croisés et la lecture...

Après le décès de son mari en 2000, le poids de l'entretien de la villa et de ses alentours, ainsi que l'éloignement de ses enfants, l'engagent à quitter Echallens; elle s'installe en 2004 dans un appartement à Echandens et se rapproche ainsi des familles de sa fille Roselyne et de son fils Michel, qui résident dans la Commune. Grand-maman de 6 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants, elle suit attentivement le développement de chacun, et apprécie leurs visites.

Elle y restera 10 ans, indépendante et active notamment à la gym des Aînés de la paroisse.



M. Louis Metzener, entouré de Mmes Katharina Zurn et Josiane Tille, ainsi que de son épouse

En janvier 2015, ses forces diminuant, c'est dans la famille de sa fille qu'elle s'installe aux Abbesses et qu'elle y fête ses 100 ans.

Elle décèdera malheureusement deux mois après ce jubilé.

2017

Novembre	Samedi 25	Repas de soutien FC Echandens	Denges
	Dimanche 26	Concert Autour de l'Orgue	Temple
Décembre	Vendredi 01	Siga Volando (GRAC)	Caveau
	Vendredi 01	Marché de Noël	Grande salle
	Samedi 02	Marché de Noël	Grande salle
	Dimanche 03	Marché de Noël	Grande salle
	Lundi 04	Conseil communal	Utins
	Dimanche 10	Initiation au Discofox	Grande salle
	Vendredi 22	Vacances scolaires	

2018

Janvier	Lundi 08	Reprise scolaire	
	Dimanche 21	Concert Autour de l'Orgue	Temple
	Samedi 27	Bal de la Jeunesse d'Echandens	Denges
Février	Vendredi 09	Street Lemon (GRAC)	
	Vendredi 16	Vacances scolaires	Caveau
	Lundi 26	Reprise scolaire	
Mars	Jeudi 29	Vacances scolaires	
Avril	Lundi 16	Reprise scolaire	
	Vendredi 20	Blue Mojo (GRAC)	Caveau
Mai	Samedi 05	Vente d'Echandens	
Juin	Jeudi 21	Sérénade au château (GRAC)	Cour du château
Juillet	Vendredi 06	Vacances scolaires	
	Mardi 31	Fête au village	Place du Saugey
Août	Mercredi 01	Fête nationale	Place du Saugey
	Samedi 18	Fête de l'Abbaye	
	Dimanche 19	Fête de l'Abbaye	
	Lundi 20	Fête de l'Abbaye	
	Lundi 27	Reprise scolaire	

